LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Evolution de la pauvreté de 1999 à 2002 selon les strates…….34
Tableau n°2: PIB par habitant…….35
Tableau n°3: PIB par secteur d'activité……..35
Tableau n°4: Variation annuelle en pourcentage du PIB……36
Tableau n°5: Indicateurs de pauvreté selon les groupes socio-économiques
du chef de ménage……...37
Tableau n°6: Comptes nationaux en pourcentage du PIB……..38
Tableau n°7: Tendances des taux bruts de scolarisation à Madagascar, 1980-1994……...39
Tableau n°8: Madagascar, indicateurs sociaux en pourcentage…….39
Tableau n°9: Raison de l'abandon scolaire selon le milieu (en pourcentage)……40
Tableau n°10: Causes de la non fréquentation des services de soins (pourcentage)……..40
Tableau n°11: Le budget d'investissement…….41
Tableau n°12: Ratio de pauvreté selon le milieu et la taille des ménages……..42
Tableau n°13: Service de la dette extérieure……..50
Tableau n°14: Encours de la dette après allègement……..50
Tableau n°15: Structure de l'encours de la dette……51
Tableau n°16: Evolution des recettes publiques…….52
Tableau n°17: Structure des recettes publiques (en pourcentage)……..53
Tableau n°18: Evolution des dépenses publiques……..54
Tableau n°19: Structure des dépenses publiques (en pourcentage)……...55

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Reculs dans la lutte contre la faim et progrès dans les pays en développement……17
Graphique n°2 : Le remboursement de la dette……...27
Graphique n°3 : Relation entre dette et croissance……..28

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Rapport 2006 de la CNUCED sur les Pays Moins Avancés

Annexe 2 : MADAGASCAR, indicateurs sociaux

Annexe 3 : Balance des paiements, 2003-2007

LISTE DES ACRONYMES

A : Absorption

AGCU : Autres Grands Centres Urbains

APD : Aide Publique au Développement

C : Consommation

CA : Chiffres d'Affaires

CUS : Centres Urbains Secondaires

C2D : Contrat de Désendettement et de Développement

DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté

FAD : Fonds Africain de Développement

FMI : Fonds Monétaire International

FRPC : Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance

FTPL: Fiscal Theorie of Price Level

I: Investissement

IADM: Initiative d'allègement de Dette Multilatérale

IDA : Association Internationale de Développement

IPPTE : Initiative envers les Pays Pauvres Très Endettés

M : Importation

MAP : Madagascar Action Plan

MCA : Millenium challenge account

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays Moins Avancés

PNB : Produit National Brut

RNB : Revenu National Brut

S : Epargne

TICR : Taux d'Intérêts Commercial de Référence

VAN : Valeur Actuelle Nette

X : Exportation

SOMMAIRE

Introduction……2

PARTIE I : DEFINITIONS ET THEORIES DE LA DETTE ET DE LA PAUVRETE…….5

Chapitre I : Définitions de la dette extérieure et de la pauvreté……...6
Section 1 : Dette extérieure……...6
Section 2 : Pauvreté……16

Chapitre II : Théories de la dette…….19
Section 1 : Théories économiques……..19
Section 2 : Mobiles de l'endettement extérieur……..22
Section 3 : Théories sur le problème du surendettement extérieur…….24

PARTIE II : APPORTS DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR A LA PAUVRETE
A MADAGASCAR……..31

Chapitre I : Actualités de la pauvreté et de la dette publique malgache…….32
Section 1 : Pauvreté à Madagascar…….32
Section 2 : Actualités de la dette publique malgache…….42
Section 3 : Initiatives d'allègements de la dette…….45

Chapitre II : Portées et limites des allègements de dette de Madagascar……..49
Section 1 : Portées de la dette ……..49
Section 2 : Limites……....55

CONCLUSION…….60

RESUME ANALYTIQUE

La pauvreté est omniprésente et multidimensionnelle à Madagascar. Elle se manifeste à travers les indicateurs officiels, les disparités régionales et locales, la pauvreté entretenue…

Les formes d'exclusion dues à la pauvreté sont manifestes dans le secteur de l'éducation, la santé, l'habitat, le PIB…Les autorités et dirigeants admettent que le meilleur moyen de la réduire est la satisfaction des besoins en capitaux.

On devrait considérer le développement sous l'angle social, économique et moral.

Pour Madagascar, l'agriculture constitue encore une première source de revenu et le meilleur moyen d'accélérer la croissance alors que les financements lui font défaut. D'autres secteurs comme le tourisme, les ressources halieutiques, les mines, les industries manufacturières…ont aussi trait à la promotion des investissements ; ils représentent pour Madagascar des secteurs à forts potentiels de croissance. La pauvreté est la raison pour laquelle Madagascar s'endette et recourt aux capitaux extérieurs est indispensable

Malgré les initiatives de bons projets, la pauvreté est structurelle à Madagascar qu'elle empêche toute possibilité de croissance et de développement économique ; la population malgache est misérable et souffre toujours de la pauvreté, les pauvres augmentent constamment.

Les capitaux extérieurs peuvent aider dans les besoins de financement d'un pays et financer des projets de développement mais lorsque le niveau de la dette est trop élevé, il compromet la croissance. L'endettement devient alors la cause de l'appauvrissement, ce qui est à l'origine des initiatives d'allègement de la dette.

« Madagascar est un bon élève mais les résultats ne sont pas encore suffisants » telle est la version des bailleurs de fonds face à la situation.

En d'autres termes, la fragilité de l'économie ne peut supporter les préceptes imposés par les bailleurs de fonds en échange des capitaux et rendent encore le pays plus vulnérable. La dette est une technique efficace, gageure de l'essor économique des grandes puissances, bailleurs de fonds aux dépens de leurs débiteurs et vis versa, les débiteurs sont devenus dépendants des capitaux extérieurs. A cet effet, les exigences de remboursement relèvent parfois de l'escroquerie internationale. L'ouverture totale de Madagascar aux capitaux étrangers et les mesures libérales qui lui ont été imposées ont attiré les capitaux très volatils, prêts à profiter de la situation dès les premiers signes de fragilité économique.

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, le contexte économique de l'ensemble des pays en développement a été marqué par un endettement excessif. Les nouvelles autorités africaines chargées de mener la bataille du développement économique et social se sont vite rendues compte que les infrastructures d'équipement et de production léguées par les colonisateurs étaient insuffisantes pour amorcer un quelconque décollage économique. Entre le besoin d'investissement dégagé et nécessaire, compte tenu des objectifs de croissance accélérée et les ressources internes disponibles, le fossé est immense. Le recours à l'endettement extérieur est un moyen pour combler le déficit de capitaux propres nécessaire au financement du développement économique.

Le continent africain abrite la majorité des Pays les moins avancés. De nombreux pays africains rencontrent de multiples conflits sociopolitiques et économiques. En dépit des efforts déployés par les gouvernements aussi bien dans l'amélioration de la gestion des affaires publiques que celle de la gestion de l'environnement macroéconomique, le revenu par habitant demeure faible, la croissance lente et le peuple reste pauvre. Des modèles de développement ont été expérimentés dans le but de rattraper les pays occidentaux

Dans le cas de Madagascar, le faible niveau de revenu, la faiblesse de la croissance économique et le taux démographique élevé marquent la pauvreté. Avec un indice de pauvreté de 71% en 1999, le pays est parmi le groupe des plus pauvres.

L'ampleur de la pauvreté est telle qu'elle requiert un accroissement et un renforcement de la coopération et de la solidarité internationale. Afin de satisfaire un désir d'investissement intensif pour réaliser un fort taux de croissance, le recours au financement monétaire et la dépendance à l'égard du financement extérieur se reflètent dans les niveaux élevés de la dette publique.

L'endettement est lié au déséquilibre épargne - investissement, au déficit budgétaire et au déficit de la balance courante. Le recours au financement extérieur est tel que la dette devient indispensable pour réaliser les ambitions d'investissement. Des sommes importantes ont été empruntées par les PED.

Dans la mesure où le manque de capital est considéré comme l'une des causes principales du retard du Tiers Monde, le recours au crédit et aux emprunts extérieurs sont l'arme de la politique économique dans ces pays. Les pays du tiers monde sont devenus depuis deux décennies des emprunteurs privilégiés du marché international de capitaux avec des montants volumineux. Il faut alors remarquer que le surendettement peut

Rapport-Gratuit.com

expliquer en partie les difficultés de nombreux pays à sortir du sous-développement. Le fardeau de la dette extérieure continue à être très préoccupant pour les PMA.

Les effets négatifs du niveau élevé de l'endettement sur le suivi des politiques macro économiques nécessaires à la croissance et au développement ont été admis, en partie, à travers le financement préconisé par le plan Baker (1985), mais surtout depuis les accords de Toronto (1988) et le plan Brady (1989), dans le cadre de négociation fondée sur des menus d'options combinant réduction et refinancement de la dette. Cet aspect a été pris en compte à travers l'IPPTE par le FMI et la Banque mondiale. Cette initiative tente d'apporter une solution définitive au problème de la dette. Il est alors question aujourd'hui de réduction du fardeau de la dette, des allègements de la dette et des facilités dans l'initiative PPTE.

Nous voudrions dans le cadre de cette étude mieux comprendre les raisons de l'endettement, rechercher comment gérer la dette de façon efficace vers des investissements productifs afin que la dette n'alimente pas seulement l'inflation et la pauvreté. Cela, tout en mesurant le poids des services de la dette par rapport au budget de l'Etat.

L'approche que nous adopterons consiste en une analyse critique des effets de la variation de la dette par rapport à l'évolution de la pauvreté à partir des données et documentations.

L'objectif de cette étude concernant : « les impacts de l'endettement extérieur sur la pauvreté à Madagascar » est de :

- voir l'évolution de la dette de Madagascar ;
- analyser le financement du développement par endettement ;
- voir si l'endettement est vraiment un remède à la pauvreté et si on pourrait sortir de nombreux pays du sous-développement ;
- voir qui sont les principaux bénéficiaires dans le processus d'endettement des pays en développement.

Pour mieux atteindre ces objectifs, il est nécessaire de fournir les réponses aux questions suivantes :

- Au-delà de quel seuil, la dette extérieure compromet-elle les performances économiques ?
- Peut-on chiffrer l'incidence de la dette sur la croissance des pays en développement ?
- L'impact de la dette sur l'expansion est-il ou non linéaire, en d'autres termes, l'effet d'un alourdissement de la dette dépend-il, par exemple, de l'encours de celle-ci ?
- Par quels canaux la dette influe-t-elle sur la croissance ?
- Quel bénéfice peut-on attendre, en matière de croissance de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE ?

- Le désendettement est-il un moyen pour s'échapper de la pauvreté, quels sont les avantages et les inconvénients ?

Ce faisant, la réponse à ces questions évoquées nous conduit à formuler ce mémoire en deux parties : une première partie consacrée aux définitions et théories pour mieux expliciter les termes clés et une deuxième partie qui traitera des apports et des limites de la dette à la situation de pauvreté à Madagascar.

PARTIE I: DEFINITIONS ET THEORIES DE LA DETTE ET DE LA PAUVRETE

La dette est éminemment réservée, dans la plupart du temps, aux pays pauvres sous développés, même si les pays développés s'endettent aussi.

En général, il est admis que ce sont les pays moins avancés qui s'endettent. Vu leur manque en ressources financières, ils sont obligés de recourir aux capitaux disponibles de l'extérieur autrement dit aux épargnes extérieures par le moyen de l'endettement.

Les financements extérieurs sont les moyens de financement des projets de développement. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur reflète la fragilité et la vulnérabilité de leur économie.

La première partie de ce mémoire est consacrée aux définitions et théories de la dette extérieure et de la pauvreté. Elle se divise en deux chapitres dont le premier chapitre traite de la dette extérieure et de la pauvreté et un second chapitre qui se focalise sur les théories de la dette.

Il s'avère indispensable de parler en même temps de dette et pauvreté en premier chapitre du fait que les pays pauvres dépendent des capitaux extérieurs afin de donner un coup de fouet à leur économie. Ils ne peuvent faire leur décollage économique tant qu'il leur manque de moyens financiers.

Les théories de la dette du second chapitre servent à mieux comprendre la dette et l'endettement, ses fonctionnements….selon différentes écoles et auteurs économistes.

CHAPITRE I: DEFINITIONS DE LA DETTE EXTERIEURE ET DE LA PAUVRETE

On distingue autant de types que de caractéristiques de dette en fonction des conditions convenues ou imposées par les bailleurs. L'emprunt peut être de différentes formes et peut être remboursable ou non selon le gré des bailleurs envers leurs débiteurs ; elle a besoin d'une bonne gestion.

La dette extérieure, en particulier celle remboursable, aurait tôt ou tard des impacts sur la vie de la population du pays qui s'endette. En général, le manque financier est la raison pour laquelle un pays s'endette et la pauvreté est parfois induite par l'endettement. Le bien-être futur de la population ainsi que celui de ses générations dépendent du sort de ces dettes.

Le présent chapitre portant sur les « Définitions de la dette extérieure et de la pauvreté » comprend deux sections qui traitent successivement de la dette extérieure et de la pauvreté. En finançant l'économie par endettement, un pays contracte avec les créanciers différentes conditions ou clauses à respecter.

SECTION 1: Dette extérieure

On entend par endettement, l'ensemble des concours demandés par un gouvernement auprès des partenaires (bilatéraux, multilatéraux, institutions financières, marchés financiers,...) pour financer en principe les actions de développement qui n'ont pas pu être prises en charge par le budget national. On distingue les dettes remboursables, les dons, les aides. Dans le cas la dette remboursable, l'endettement augmente chaque année à cause de nouvelles dettes et diminue quand les dettes antérieures sont remboursées.

S'endetter, c'est se charger de dettes. Les flux de capitaux peuvent déboucher sur des situations de crise d'endettement, et on considère souvent que la dette extérieure crée autant de problèmes qu'elle n'en résout, les dettes non honorées entraînent la crise de dette.

« La dette est une transaction économique, qui permet aux agents économiques nationaux et étrangers de procéder à des arbitrages inter temporels mutuellement avantageux, qu'ils n'auraient pas pu réaliser dans une économie fermée » (Sidiki TRAORE- 10^{ième} promotion du PTCI). A la différence de la dette, le déficit annuel en devises étrangères est à l'origine de la variation annuelle de l'endettement car la dette extérieure est souvent remboursée en devises étrangères.

De ce fait, il est important de définir les différents types de dette, ses caractéristiques étant donné que les conditionnalités de la dette influent sur l'économie du pays débiteur.

§ 1. Types de dette

On distingue différents types de dettes qui ont chacun leurs spécificités.

1.1 La dette publique

On appelle dette publique, une dette contractée par des emprunteurs publics (l'Etat) auprès des particuliers, des banques, des entreprises, des Etats.

1.2 La dette privée

C'est une dette contractée par des emprunteurs privés et quelque soit le prêteur. Certaines dettes privées deviennent publiques lorsque les Etats donnent leur aval.

1.3 La dette bilatérale

Elle est contractée par un Etat auprès d'un autre Etat et traitée au sein du Club de Paris.

1.4 La dette multilatérale

Ce sont des prêts consentis par les organismes internationaux et les banques régionales de développement.

1.5 La dette odieuse

Il est indispensable de parler de dette odieuse pour le cas des pays du Sud ou des pays pauvres là où les instabilités politiques sont fréquentes ainsi que la corruption et les détournements divers, ce qui explique dans la plupart des cas, la coexistence du surendettement et la pauvreté. Selon Alexander Nahum. Sack, professeur de Droit à Paris : « Si un pouvoir despotique contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'Etat, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat ...cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier » ce qui revient à dire que la dette a été contractée pour des intérêts personnels dans le cadre de la dictature et de l'illégitimité. C'est une dette personnelle du pouvoir, une dette de régime. Le problème se pose actuellement dans la procédure de remboursement de ces dettes lors de la succession d'Etat, ce qui fait poser la question « est-ce que la pauvreté des pays périphériques n'est pas causée par leur endettement ? »(Jean Merckaert[1], Juin 2006). Certains cherchent à responsabiliser les créanciers : s'ils sont en connaissance des desseins de l'emprunteur, alors ils commettent un acte hostile à

[1] Chargé de programme de financement du développement, CCFD et coordinateur de la platte forme dette et développement.

l'égard du peuple et ils ne peuvent pas réclamer leur dû. Cette hypothèse ramène à l'idée que la pauvreté n'est pas due par l'endettement. Les créanciers doivent assumer les risques qu'ils avaient pris. Cependant, s'endetter est un contrat entre créancier et débiteur, même si une dette odieuse est dépourvue de consentement et de bénéfice. Selon les principes généraux de droit, le créancier ne doit pas être sanctionné à cause de prêts accordés de bonne foi et détournés par un gouvernement corrompu. De même, il est admis que la population qui bénéficie d'un prêt de mauvaise foi est tenue de le rembourser.

§ 2. Obligations de la dette

La dette crée une obligation envers ses créanciers, on peut distinguer:

2.1 Le service de la dette

C'est la somme que le débiteur doit à son créancier composé de l'amortissement du principal emprunté auquel l'intérêt est ajouté. Ce service de la dette est influencé par les conditions d'emprunt, c'est à dire le taux d'intérêt, la maturité et la période de grâce au cours de laquelle, seuls les intérêts sont exigibles.

2.2 L'encours de la dette

Il représente le montant des déboursements effectifs (tirages) diminués des remboursements en capital.

2.3 L'encours réel

C'est l'encours de la dette augmenté des arriérés de paiement. (Échéances en principal et intérêts non payés) ;

2.4 La valeur actuelle nette (VAN)

La VAN de la dette est la somme de toutes les obligations futures du service de la dette (intérêts et principal) afférentes à la dette existante, actualisée au taux d'intérêt du marché (TICR: taux d'intérêts commercial de référence).
On utilise la VAN afin de tenir compte des différences de conditions d'emprunt.

2.5 Les créanciers

Le bénéfice d'appuis extérieurs dépend de la confiance des bailleurs de fonds et est subordonné à plusieurs critères. Il dépend en outre des rôles spécifiques des financements.
On distingue quatre grands groupes de bailleurs de fonds:

- Le Club de Paris, un groupement des principaux Etats créanciers dont la présidence et le secrétariat sont assurés par le Trésor Français.
- Le Club de Londres, une enceinte de négociation entre gouvernements débiteurs et banques créancières.
- La Banque Mondiale (BM), une Banque transnationale chargée de prêter à long terme pour financer les actions de développement dans le Tiers Monde ou les ex-pays socialistes.
- Le Fonds Monétaire International (FMI), chargé d'assurer la stabilité monétaire internationale par des taux de changes fixes et aider des pays qui ont des difficultés au niveau de la balance de paiements. Le mode de décision du FMI est celui d'une répartition des droits de vote en fonction de la cotisation des Etats membres.

§ 3. Gestion de la dette

Avant tout endettement, le pays doit savoir le motif de son engagement financier. « S'endetter » engage la responsabilité des contractants, que ce soit du côté créancier que du côté débiteur. En effet, la dette doit être gérée de façon rigoureuse. Les indicateurs liés à la dette servent de rempart contre les crises de dette.

La gestion de la dette est l'ensemble des mesures prises par le gouvernement d'un pays débiteur qui cherche à mieux gérer le stock de sa dette, à obtenir une meilleure structure du portefeuille de la dette et des conditions souples pour les emprunts en vue de maintenir le service de la dette soutenable à tout moment.

3.1 Le rôle de la dette

Le gouvernement emprunte quand l'épargne publique est insuffisante, en d'autres termes, les emprunts publics servent à financer le déficit budgétaire.
S'agissant en particulier des emprunts extérieurs, ils financent le déficit du compte courant de la balance des paiements, l'amortissement des dettes précédemment contractées, ou la reconstitution des réserves extérieures de change. Par ailleurs, puisque le déficit du compte courant reflète l'insuffisance du revenu national brut par rapport à l'absorption

RNB-A=CA, avec
RNB : Revenu National Brut, c'est la somme des revenus mérités par les facteurs de productions résidents.
A : Absorption ;
CA : Chiffres d'affaires

On peut considérer le flux net d'endettement extérieur (décaissement sur les nouveaux emprunts – amortissement des emprunts contractés antérieurement) comme un moyen de financer un surcroît de consommation ou d'investissement.

Le niveau et l'évolution de la dette extérieure sont donc étroitement liés à la fois à la balance de paiement et à l'équilibre entre emplois et ressources de biens et services. Il s'ensuit la nécessité d'une bonne gestion de la dette ainsi que d'une bonne coordination entre la gestion de la dette extérieure et les autres politiques économiques.

RNB=C+I+CA
C : Consommation
I : Investissement
RNB-(C+I) =CA ou RNB-A=CA
RNB-C-I=CA
S-I=CA
Si S=I, donc CA est nulle
S: épargne
Emprunt extérieur si S<I

3.2 La nécessité d'une bonne gestion de la dette

Une utilisation peu judicieuse des emprunts peut :

- ralentir la croissance économique du fait de l'accélération de l'inflation si les investissements n'ont pas été productifs.
- aggraver les pressions sur le budget et la balance des paiements, c'est-à-dire l'aggravation du déficit budgétaire et l'épuisement des réserves de change. Les paiements des obligations de dette s'effectuent en monnaie forte ou en devises qui pèsent sur le budget et la balance des paiements.
- provoquer une crise d'endettement car l'accumulation de dette dont l'utilisation a été futile pour l'économie, pénalise la croissance économique.

Pour aboutir à la croissance et au développement, la gestion de la dette devra tenir compte des contraintes macro-économiques, notamment en matière de :

- politiques budgétaire et monétaire pour les grands équilibres macroéconomiques, c'est à dire voir en quoi la dette avait contribué positivement sur l'économie, si elle avait induit des conséquences avantageuses ou désavantageuses comme l'amélioration de la balance de paiement, l'inflation….
- politique de taux de change dans le but d'établir la stabilité de la monnaie locale et pour promouvoir l'efficience des échanges, c'est à dire veiller à la stabilité monétaire et profiter notamment au commerce, aux échanges,...

- politique de relance de la production afin d'absorber la surliquidité et ne pas alimenter l'inflation car l'augmentation de la masse monétaire dans la circulation monétaire augmente les prix dans le cas où les investissements ne portent fruits ou ne sont pas rentables.

3.3 Les indicateurs d'endettement et de viabilité

L'analyse et la prévision de la dette extérieure peuvent être basées sur des indicateurs qui permettent de mesurer l'aptitude d'un pays à faire face à des obligations extérieures.

Il faut comparer l'encours de la dette aux ressources mobilisables :

- exportations de biens et services : flux de devises
- PIB : capacité productive totale de l'économie

L'on considère que la dette extérieure d'un pays est soutenable dans le moyen et long terme si ce pays peut s'acquitter de toutes ses obligations courantes et futures sans recourir à un financement exceptionnel ou aux ressources du FMI.

La dette ne doit pas excéder certains seuils indiqués par des indicateurs à savoir :

- Les indicateurs portant sur le stock (solvabilité). On distingue deux types :
  - Encours de la dette /exportations de biens et services.
    Cet indicateur permet d'évaluer la part de l'encours de la dette par rapport aux chiffres d'affaires des exportations de biens et services.
  - Encours de la dette/PIB=ratio de la dette.
    C'est la part des encours de la dette par rapport au PIB.

Les indicateurs de solvabilité permettent de voir la capacité du pays au remboursement de ses dettes.

- Les indicateurs portant sur les flux (liquidité) :
  - Service de la dette dû/PIB
  - Service de la dette dû/exportations de biens et services= ratio du service de la dette.

- Les indicateurs de viabilité :
  - VAN du service de la dette /Exportations de biens et services (seuil critique :> 200-250%)
  - Service de la dette dû/exportations de biens et services (seuil critique :>20-25%)

Les indicateurs de viabilité de la dette sont des indicateurs utilisés pour mieux gérer la dette tout en observant le niveau de l'endettement s'il dépasse ou non le seuil critique afin d'éviter les crises d'endettement.

En conséquence, pour pouvoir améliorer et apporter plus d'effets positifs à l'économie par la dette, les rôles, la gestion, les différents indicateurs de la dette sont des éléments de base nécessaires à connaître d'avance pour le plus d'efficience.

§ 4. Restructuration de la dette

Les opérations de restructuration sont définies comme toute action prise par un créancier en vue de modifier les conditions initiales de remboursement d'un prêt, de façon à réduire le service de la dette exigible dans le court terme. Elles visent ainsi à aider les pays qui temporairement, ne peuvent pas assurer le service de leur dette extérieure, à faire face à leurs problèmes de liquidité.

La restructuration de la dette peut être effectuée de diverses manières : rééchelonnement, remise de la dette, refinancement, opérations de rachat ou de conversion de la dette. Ces opérations ne portent que sur la dette bilatérale mais ne concernent pas la dette multilatérale. (Séminaire sur la dette, Septembre 2006-IMaTeP) tel est l'objet de ce paragraphe.

4.1 Le rééchelonnement

Le rééchelonnement est le système d'allègement de la dette pratiqué par les membres du Club de Paris. C'est un mécanisme selon lequel un certain pourcentage des échéances (échéances consolidées) tombant au cours d'une période définie (période de consolidation) fera l'objet de nouveaux remboursements, ce qui permet au pays débiteur de bénéficier pendant une certaine période d'une réduction des charges du service de la dette.

La restructuration de la dette dans le cadre du Club de Paris est soumise à l'existence préalable d'un programme d'ajustement structurel avec le FMI, qui garantit la mise en place par le pays débiteur de politiques macroéconomiques cohérentes susceptibles de lui permettre de parvenir à la viabilité et de jeter les bases d'une croissance durable.

4.2 La remise

La remise de la dette consiste à effacer une partie ou la totalité de la dette d'un pays débiteur. Elle porte essentiellement sur les dettes officielles au titre de l'aide publique au développement.

4.3 Le refinancement

Le refinancement consiste pour le créancier à accorder au pays débiteur un nouveau crédit destiné au paiement des montants consolidés et dont le déblocage se fera au fur et à mesure de la tombée des échéances. Le montant du crédit sera égal à la somme totale des déblocages effectués.

4.4 Le rachat

Les opérations de rachat consistent pour un Etat à racheter sa propre dette avec une certaine décote. Ces opérations s'effectuent soit sur le marché, soit directement aux créanciers et peuvent être financés par les ressources propres du pays ou au moyen d'un don ou d'un emprunt.

4.5 La conversion

Lors d'une opération de conversion de dette, les banques commerciales ou agences gouvernementales créditrices cèdent la dette sur les pays débiteurs en dessous de leur valeur nominale. Une ONG peut profiter de cette décote en achetant la dette en dessous de sa valeur nominale et en négociant avec le pays débiteur l'annulation de cette dette en contrepartie du versement d'un montant supérieur en monnaie locale. Ces disponibilités en monnaie locale sont ensuite utilisées pour financer la prise de participation dans une entreprise publique locale, des projets pour l'environnement, ou des projets de développement au sein du pays débiteur.

- Debt equity swap (conversion de la dette pour participation) : a pour objectif principal de réduire la dette extérieure tout en encourageant les investissements directs étrangers de la part des multinationales et des banques. Les investisseurs échangent la dette contre des actions des entreprises publiques, ou contre de la monnaie locale destinée à être investie dans une entreprise locale.

- Debt for nature swap (conversion de la dette pour l'environnement) : opération de conversion de dette dans laquelle la dette est échangée contre de la monnaie locale en vue de financer des projets de protection de la nature.

- Debt for developpement swap (conversion de dette pour le développement) : une variante de la conversion de la dette utilisée pour financer en monnaie locale des projets de développement durable dans les domaines tels que l'éducation, la santé, le social.

§ 5. Allègements de la dette

Actuellement, les bailleurs de fonds ont envisagé de nouvelles formes de gestion de la dette pour les PED : les allègements de la dette dont Madagascar fait partie des bénéficiaires. On distingue deux types : l'initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés (IPPTE) et l'Initiative d'Allègement de Dette Multilatérale (IADM).

5.1 Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE)

L'IPPTE (Initiative en faveur des Pays Pauvres Très endettés) est une initiative de dette adoptée par les Institutions de Bretton Woods en Septembre 1996, renforcée en 1999, qui met en place un cadre d'actions en vue de résoudre le problème d'endettement des pays pauvres très endettés.

Le FMI et la Banque mondiale ont engagé l'initiative PPTE en 1996 afin d'assurer qu'aucun pays ne soit confronté à une charge d'endettement intolérable. Cette initiative suppose une action concertée de la communauté financière internationale, y compris les institutions multilatérales et les autorités nationales, en vue de ramener à un niveau tolérable la charge de l'endettement extérieur de la plupart des pays pauvres très endettés. Après un examen exhaustif de l'initiative en 1999, un certain nombre de modifications ont été approuvés afin d'octroyer un allégement plus substantiel à un plus grand nombre de pays, ainsi que renforcer les liens entre l'allégement de la dette, la réduction de la pauvreté et la politique sociale.

Pour bénéficier d'une assistance au titre de l'initiative, un pays doit :

1) être exclusivement IDA (Association Internationale de développement, filiale spécialisée de la Banque mondiale) et admissible à la FRPC (Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance).

2) faire face à une charge de la dette insupportable, hors du champ des mécanismes d'allégement de la dette traditionnellement disponibles

3) donner la preuve qu'il a engagé des réformes et mené une politique économique avisée dans le cadre des programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale.

4) avoir formulé un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) basé sur un vaste processus participatif. Lorsqu'un pays a accompli des progrès suffisants vers la satisfaction des critères retenus ou y a satisfait, les conseils d'administration respectifs du FMI et de l'IDA décident officiellement de son admissibilité à l'allégement et la communauté internationale s'engage à ramener la dette au seuil de viabilité convenu : le point de décision. Lorsqu'un pays atteint le point de décision, il peut immédiatement recevoir un allégement intérimaire sur le service de la dette qui est exigible.

Cependant, afin de recevoir la réduction intégrale et irrévocable de la dette au titre de l'initiative PPTE, le pays doit :

- continuer de donner la preuve qu'il exécute comme il convient les programmes soutenus par le FMI et l'IDA
- exécuter de manière satisfaisante les réformes fondamentales convenues au point de décision
- adopter et exécuter pendant un an au moins le DSRP.

Pour que la réduction de la dette ait des effets tangibles sur la pauvreté, les ressources dégagées doivent être ciblées sur les pauvres. Avant l'initiative PPTE, les pays admissibles consacraient, en moyenne, un peu plus de ressources au service de leur dette qu'à la santé et à l'éducation combinées.

5.2 L'Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale (IADM)

L'Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale (IADM) a pour objectif de compléter le processus d'allègement de la dette dans le cadre de l'IPPTE.

En 2005, en vue d'accélérer les progrès dans la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)) des Nations Unies, l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) est venue s'ajouter à l'initiative PPTE. Elle vise l'annulation de la totalité des créances admissibles des pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE envers les trois institutions multilatérales – le FMI, l'association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et le Fonds africain de développement (FAD).

Sont admis à bénéficier les PPTE ayant atteint un Point d'achèvement.

Dans la gestion de la dette, il faut envisager d'autres formes et moyens pour s'acquitter des dettes. La restructuration de dette est en effet nécessaire et devrait être encouragée. Les allègements de la dette sont des opportunités pour les pays à endettement élevé pour éviter toute crise de dette. Non seulement la restructuration de la dette réduit les obligations envers les pays créanciers mais elle peut aussi apporter des réformes dans différents domaines.

SECTION 2 : Pauvreté

Un des objectifs principaux inscrits dans les OMD (Rapport 2005) est la réduction du taux d'incidence de la pauvreté de moitié en 2015. Ceci requiert un outil de mesure objectif de la pauvreté, comparable géographiquement et dans le temps.

Par définition, la pauvreté est un phénomène qui affecte une population vivant dans des conditions d'extrême précarité par rapport au reste de la population et par rapport aux mieux nantis. Un individu est pauvre lorsqu'il se trouve en dessous du revenu minimum requis qui satisfait 50% des besoins caloriques. (RAPPORT INSTAT 1994)

§ 1. Seuil de pauvreté

C'est le niveau requis au dessous duquel un individu est considéré pauvre.
L'alimentation constitue le besoin fondamental de l'être humain. Faute d'une alimentation adéquate, les êtres humains n'ont pas l'énergie suffisante pour travailler au mieux de leurs capacités ; ils sont plus sensibles aux maladies et les enfants risquent un faible développement de leur faculté cognitive. En 2002, le seuil de pauvreté a été fixé à1$ par jour par tête selon le PNUD en Afrique subsaharienne.
Pour rendre réellement compte de la pauvreté, il faudrait intégrer des indicateurs non monétaires tels que le taux d'accès à l'éducation, aux soins de santé,…

§ 2. Pauvreté dans les Pays en Développement

L'alimentation est le besoin essentiel de l'homme. Dans les pays pauvres, la faim et la malnutrition persistent. La population vit dans des conditions de vie misérables qui se traduisent par l'incapacité de subvenir à l'alimentation, aux soins de santé, à l'éducation…

L'extrême pauvreté est la réalité quotidienne d'un milliard d'êtres humains. Disette et malnutrition se répartissent presque également : plus de 800 millions de personnes n'ont pas assez à manger pour satisfaire leurs besoins quotidiens d'énergie. Dans le cas des enfants en bas âge, ce déficit peut être dangereux puisqu'il

retarde leur développement physique et mental et menace leur vie. Plus du quart des enfants de moins de cinq ans des pays en voie de développement sont mal nourris. (Objectif du Millénaire pour le Développement Rapport 2005).

Graphique n°1 : *Reculs dans la lutte contre la faim et progrès dans les pays en développement*

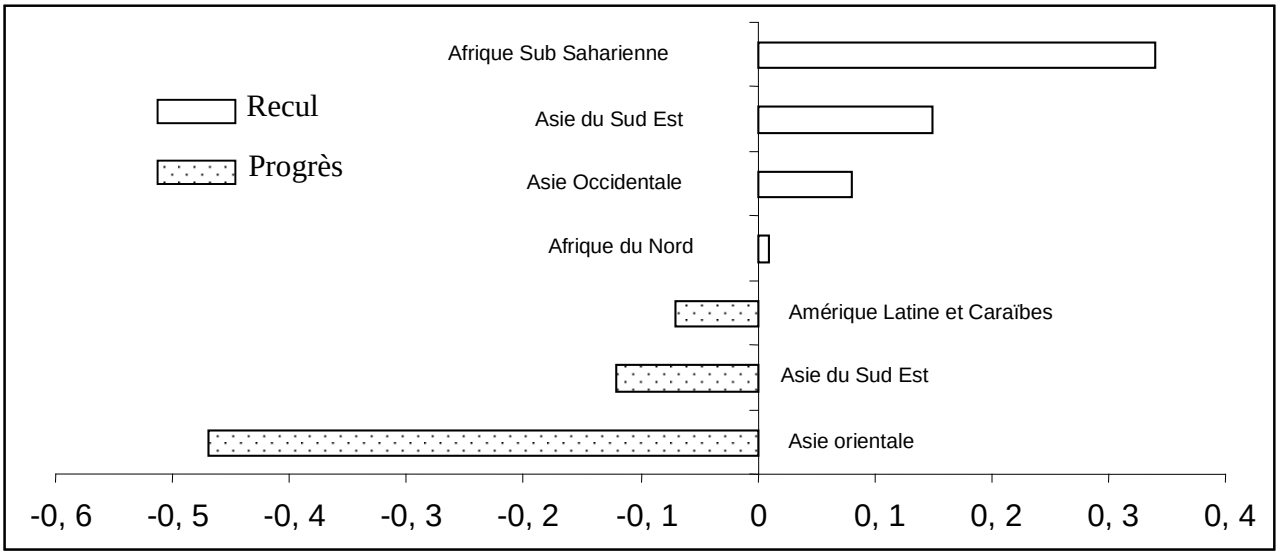

Source : Evolution de la population sous-alimentée entre 1990 et 2002 (en million) dans l'objectif du Millénaire pour le Développement Rapport 2005.

L'Afrique subsaharienne est celui qui enregistre le plus grand recul par rapport aux autres. Ce fait confirme que l'Afrique abrite de nombreux pays moins avancés et sous développés.

Le Monde en développement comptait, en 2002, 815 millions de victimes de la faim, soit 9 millions de moins qu'en 1990. L'accroissement démographique et la faiblesse de la productivité agricole sont des raisons principales du déficit vivrier de ces régions. La plupart de ceux qui souffrent de la faim vivent dans les zones rurales et dépendent des produits naturels pour gagner leur vie et s'alimenter. Le phénomène se rencontre parmi les paysans sans terre et ceux qui disposent de superficies trop petites pour pourvoir à leurs besoins (OMD, Rapport 2005).

Conclusion du chapitre

Le financement du développement par endettement est considéré comme un moyen pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

Si les sommes de dettes contractées parviennent à contenir la pauvreté, les conditions de vie pourront s'améliorer, les secteurs à base de développement arriveront à se développer grâce aux investissements.

Mais dans la réalité, la pauvreté ne peut se réduire d'un coup de baguette car elle peut être structurelle. La pauvreté est fortement corrélée au manque financier. Lorsque le gouvernement n'est plus en mesure de promouvoir les besoins du public, il a intérêt à recourir à la dette extérieure. L'écart entre le budget disponible et le budget de fonctionnement reflète les besoins de financement exigeant souvent de ressources extrabudgétaires. En outre, les conditions de vie précaires, le PIB faible… sont les marques de la pauvreté. La crise financière devient une crise économique et enfin une crise sociale.

CHAPITRE II : THEORIES DE LA DETTE

Le contrat de dette est soumis à différentes formalités et clauses qui obligent les débiteurs envers leurs créanciers. La dette peut à la fois induire des effets aussi bien positifs que négatifs sur l'économie, ce qui a interpellé les auteurs et écoles d'économistes et les ont poussé à émettre des théories et des approches sur la dette. Ils ont des approches différentes mais complémentaires de la dette, ses rôles, les motifs ou les raisons de l'endettement des pays en développement ainsi que les crises de surendettement très fréquentes dans les pays en développement.

Ce chapitre se divise en trois sections : d'abord, la première section se focalise sur des théories économiques, ensuite la deuxième section sur les mobiles de l'endettement extérieur et une troisième section qui traite des théories sur les problèmes du surendettement.

SECTION 1 : Théories économiques

Différents économistes ont écrit sur la dette. Les théories économiques se rapportent à différents écoles et courants économiques de périodes différentes ; elles constituent des points de références.

§ 1. Conception keynésienne de l'endettement

Pour les keynésiens, l'endettement en général n'entraîne pas de coût pour les générations présentes et futures du fait des investissements nouveaux qu'il génère. Dans le modèle keynésien de l'endettement de l'Etat, la démarche globale et les effets multiplicateur et accélérateur sont des caractéristiques fondamentales de leur théorie. Dans cette approche, l'endettement favorisant la relance de la demande globale entraîne, par l'effet accélérateur, une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement, qui provoque à son tour une hausse de la production. Le déficit budgétaire, qui conduit par ses flux successifs à augmenter le stock de la dette produit l'expansion du cycle économique par la demande et l'investissement autonome. Le déficit auquel correspond l'emprunt stimule la demande et permet d'alléger le coût de son remboursement. Cet argument reste plausible tant que le sous emploi des ressources productives existent, selon la thèse keynésienne. (Sidiki Traoré - 10ème promotion PTCI)

Malgré la conception positive et réaliste des keynésiens sur la vertu de la dette, cette théorie est limitée et seulement applicable pour les pays bien structurés et développés.

Il est vrai que le sous-emploi des facteurs existe dans les PED et mérite d'être exploité mais en réalité, les PED ont besoin des investissements à long terme qui ne peuvent produire des effets multiplicateurs et accélérateurs dans l'immédiat vu que les facteurs immobilisés ne sont pas performants et manquent de qualifications pour être productifs, ils sont insuffisamment structurés. La conception keynésienne de l'endettement n'est que conjoncturelle.

§ 2. Approches alternatives à la théorie keynésienne face à l'endettement

La théorie keynésienne justifie la nécessité de l'endettement public pour la relance économique alors que cette approche explore des stratégies électorales, d'un gouvernement de coalition ou d'un gouvernement unitaire...

Pour Alesina et Tabellini (1989), il peut exister dans un pays deux partis qui sont potentiellement en position d'accéder fréquemment au pouvoir. Ces partis ont des préférences différentes quant à la nature des dépenses publiques. Le parti au pouvoir peut décider d'augmenter aujourd'hui les dépenses publiques en s'endettant, satisfaisant son électorat, afin au mieux de se maintenir au pouvoir et au pire de ne pas faciliter la vie de son adversaire. Ainsi, il crée des conditions défavorables afin de gêner ultérieurement son adversaire politique du point de vue de la gestion du budget, si ce dernier venait à conquérir le pouvoir. Il engage aujourd'hui des recettes fiscales futures et par conséquent, diminue les possibilités futures de dépense de son adversaire surtout si la dette venait à être importante. En effet, le second parti, une fois au pouvoir, sera tenue de rembourser à un moment le service de la dette de l'emprunt. Ainsi, il sera obligé de réviser ses promesses électorales en diminuant les dépenses sociales et au risque de mécontenter son électorat, d'où l'idée de stratégie électorale à travers la dette. D'autres auteurs ont également élaboré les modèles sur les stratégies électorales et les cycles politiques et l'endettement public.

Alesina et Drazen (1991) expliquent l'endettement public par le report des réformes fiscales nécessaires à l'ajustement budgétaire dans un contexte où deux ou plusieurs partis d'un gouvernement de coalition au pouvoir, ne s'entendent pas sur la répartition de la charge de l'impôt pouvant compenser les déficits. A cet effet, chaque parti essaie de préserver son électorat et de faire payer les autres franges de la population réservées par rapport à son idéologie. (Sidiki Traoré - 10ème Promotion PTCI). Il s'agit ici d'une théorie limitée aux pays développés de manière conjoncturelle. Cette théorie ne serait applicable aux PED qu'ultérieurement car la pauvreté est structurelle, la priorité c'est la réduire ou l'éradiquer.

§ 3. Conception classique de l'endettement

Au contraire d'un endettement public qui favorise l'accumulation du capital et la consommation des générations futures ou présentes, les classiques assimilent l'endettement à l'impôt futur et imputent à l'Etat une connotation négative. Selon Ricardo (1817), les citoyens voient dans l'emprunt un impôt différé dans le temps et se comporte comme s'ils sont contraints de payer un impôt ultérieurement pour rembourser cet emprunt quelque soit le décalage intergénérationnel. En d'autres termes, le comportement des agents économiques est guidé par une anticipation à la hausse des impôts Toutefois, une réserve peut être introduite selon la nature ou la qualité des dépenses (dépenses de transfert ou d'investissement) financés par l'emprunt. (Sidiki Traoré - 10ème promotion PTCI).

En réalité, la conception classique de l'endettement a ses limites. La population des PED se trouve dans l'impossibilité totale de générer de l'épargne suffisante pour anticiper les paiements des impôts futurs. Cette théorie n'est donc applicable que dans le futur et pour les pays développés et structurés.

§ 4. Conception de l'école des anticipations rationnelles face à l'endettement

Il faut remarquer que Barro expose sa théorie grâce à un outil appelé fonction d'utilités inter temporelles à générations imbriquées, appelé principe d'équivalence ricardienne. La paternité revient à Ricardo mais le principe est attribué à Barro (1974). Il approfondit la thèse de Ricardo en combinant les thèmes d'évictions et anticipations rationnelles. Selon lui, si le gouvernement finance un accroissement de dépenses publiques en ayant recours à l'emprunt intérieur ou extérieur (cher aux Keynésiens), ou s'il abaisse les impôts en laissant la dépense publique et la masse monétaire inchangée, le public va anticiper les hausses des impôts qui seront nécessaires ultérieurement pour payer les intérêts de la dette accrue et pour rembourser le principal. De ce fait, les agents savent à priori que ces deux modalités de financement sont un recours aux déficits publics ; ils connaissent aussi qu'il y aura alourdissement de la dette publique et usage de la taxe inflationniste. L'accumulation de l'inflation à long terme et l'augmentation des impôts finiront par rendre l'Etat peu crédible. Les agents vont donc se préparer à la purge fiscale future. Ils vont accroître leur épargne actuelle (ce qui n'est pas applicable aux PED) en prévision des alourdissements futurs des impôts et ne se considèreront pas plus riches après la mise en œuvre de la politique de relance. Il en résulte que cette politique suivie par le gouvernement n'aura aucun effet stimulant sur l'économie, quelques soient les modalités de financement des déficits : les effets à long terme sont équivalents. Cette proposition générale signifie donc la neutralité de la dette publique à long terme (multiplicateur fiscal et budgétaire tendant vers zéro) (Sidiki Traoré - 10ème promotion PTCI).

§ 5. Approche de la nouvelle théorie de la détermination du niveau général de prix face à l'endettement public

Les partisans du courant de la FTPL « Fiscal Theorie of Price Level » (Leeper [1991] et Woodford [1995], pensent que le déficit budgétaire et l'endettement non anticipé qui lui est associé entraîneraient une hausse du niveau général des prix. Ils affirment qu'au sein d'un régime budgétaire non-ricardien, et suite à une progression non anticipée de la dette (du fait d'un déficit budgétaire), le niveau général de prix est la seule variable qui puisse ajuster la valeur réelle de la dette et la somme actualisée des soldes budgétaires futurs anticipés. Ils ne s'agit ni plus ni moins que d'une théorie quantitative de la dette. (Sidiki Traoré - 10ème promotion PTCI).

Même si les théories sont les points de références dans toute prise de décision, elles ont leur champ d'application et ne pourraient être applicables ou bonnes dans tous les cas. Les théories doivent être conformes et applicables selon le type et le niveau de développement.

SECTION 2: Mobiles de l'endettement extérieur

Un pays emprunte à l'étranger pour substituer ce qui manque chez lui afin d'atteindre le stade du développement.

D'où, principalement, nous pouvons avoir trois motifs qui font qu'un pays puisse emprunter à l'étranger:

· Pour financer un haut niveau d'investissement

· Pour lisser les fluctuations de la consommation en cas de baisse du revenu

· Pour échapper à un ajustement face aux déséquilibres intérieurs ou extérieurs

§ 1. Financement de l'investissement

Un pays renfermant un potentiel d'investissement productif ne fournit pas forcément pour autant un niveau très suffisant d'épargne intérieure pour financer cet investissement.

D'où l'épargne extérieure peut bien remplacer et dynamiser l'investissement intérieur en donnant lieu à une accélération rapide de la croissance économique.

Partons de l'identité suivante :

$$Si - I = X - M = - Se$$

Dans laquelle Si désigne l'épargne intérieure, I l'investissement,

X - M le solde du compte courant de la balance des paiements et Se l'épargne extérieure.

Nous remarquons qu'à l'emprunt de l'épargne extérieure (accumulation de la dette extérieure) correspond un déficit de compte courant. Si le déficit courant provient d'un niveau d'investissement élevé, emprunter à l'étranger va permettre au pays d'augmenter sa croissance.

Cependant, la relation négative entre épargne intérieure et extérieure pose moins de problèmes si nous ne limitons pas le rôle des capitaux étrangers à accroître l'investissement et que nous prenons en considération leur intervention comme instrument d'allocation efficiente inter temporelle de la consommation.

Supposons qu'un accroissement de l'aide étrangère au profit d'un pays bénéficiaire soit investi, cela va augmenter le potentiel de la consommation future tout en laissant la consommation présente au même niveau initial.

Toutefois, il reste le problème structurel du résultat à long terme, c'est-à-dire comment l'appel régulier des emprunts extérieurs finit par relâcher les efforts du pays emprunteur et par le rendre dépendant de l'épargne extérieure. (Konso Bola Alain- Université de Kinshasa-2004-2005).

Cette théorie est pourtant limitée. Dans le cas des PED, les investissements sont de long terme et ne peuvent dégager dans le futur immédiat une croissance ou une accélération de la consommation.

§ 2. Lissage des fluctuations de la consommation

Théoriquement, un déficit du compte courant peut résulter des chocs exogènes négatifs à savoir:

· Une dégradation des termes de l'échange

· Une récession chez les principaux partenaires

· Une catastrophe naturelle (calamité)

Evidemment**,** ces chocs donnent lieu à une baisse du revenu. Ainsi, pour remédier à ces problèmes, un pays peut soit

- réduire ses dépenses de sorte que la somme de la consommation et de l'investissement (absorption A, avec A= C+I) baisse proportionnellement avec le revenu. Dans ce cas, il n'y a pas dégradation du compte courant. Pour le cas des PED, le manque déjà structurel ne leur permet pas de réduire les dépenses, voire les dépenses en consommation et en investissement sont insuffisantes.
- soit au moment où on connait que cette baisse du revenu n'est que temporaire, le pays sera convié à contracter une dette extérieure.

Cependant, s'il faut retourner à l'identité ci-dessus, le déficit du compte courant provient d'une baisse temporaire de l'épargne que le pays peut résoudre d'une manière provisoire en empruntant à l'étranger. Toutefois, une diminution des réserves que l'on pense parfois temporaire peut s'avérer plus durable que prévu.

Par exemple, pour une économie soumise à une forte instabilité de ses recettes d'exportation, si elle ne bénéficie pas d'aide étrangère, le fardeau d'une chute de ses exportations est résorbé par une réduction des dépenses, et par conséquent de la consommation domestique.

Si par contre, cette économie tire avantage des capitaux étrangers, ces fonds vont être utilisés pour permettre une allocation efficiente de la consommation, en transférant la consommation des années de surplus d'exportation vers celle des années d'exportation inférieure au trend.

D'où, dans ces périodes d'insuffisance d'exportation, où l'épargne intérieure baisse, le recours à l'emprunt étranger augmente et alimente la chute de la consommation. (Konso Bola Alain- Université de Kinshasa-2004-2005).

§ 3. Evitement des ajustements

En ce qui concerne l'évitement des ajustements, un déficit du compte courant insoutenable doit faire l'objet d'un ajustement par des changements de politique économique.

Du reste, après avoir analysé les mobiles de l'endettement extérieur, la théorie suggère toutefois que les emprunts extérieurs ont un impact positif sur les investissements et la croissance à un certain seuil car au-delà, l'impact va devenir négatif.

Donc un niveau élevé de la dette extérieure ou le surendettement extérieur provoque des effets pervers sur la croissance économique et entrave les performances économiques. (Konso Bola Alain-Université de Kinshasa-2004-2005).

SECTION 3 : Théories sur le problème du surendettement extérieur

Il faut signaler que le niveau tolérable et raisonnable de la dette extérieure est voué à avoir des effets positifs sur la croissance; par contre, il est pratiquement visible comme nous allons le voir dans ce qui suit qu'un niveau très élevé du stock de la dette conduit nécessairement à baisser la croissance. Selon l'utilisation de l'emprunt, l'accumulation par un pays d'une dette très élevée risque de le mettre dans une situation où il ne pourra plus être capable de rembourser les emprunts passés, ce qui aura un effet dissuasif sur les créanciers et les investisseurs potentiels.

Alors, si les coûts élevés des taxes du service de la dette ne sont pas internisés, cela peut provoquer une baisse de croissance avec la fuite des capitaux. Cette thèse est connue sous le nom de la théorie du surendettement ou la thèse du fardeau virtuel de la dette ou encore *Debt overhang* en version anglaise.

Le surendettement ralentit la croissance en haussant l'incertitude des investisseurs quant aux moyens auxquels le gouvernement peut recourir pour acquitter les cours des obligations du service de la dette.

Si le volume de la dette extérieure augmente, les investisseurs peuvent craindre que le gouvernement ne finance les obligations du service de la dette par des mesures génératrices de distorsions, par exemple en accroissant rapidement la masse monétaire (cause directe de l'inflation).

Ainsi**,** dans cette situation, les investisseurs privés peuvent craindre d'y venir, et s'ils investissent, il y a de fortes chances pour qu'ils retiennent des projets qui offrent un rendement rapide et non des projets de longue échéance pouvant accroître la croissance durable.

Encore**,** cette situation peut rendre le gouvernement moins enclin à procéder à des réformes structurelles et fiscales importantes s'il s'attend à ce que ces dernières vont profiter aux créanciers étrangers. Et pourtant ces réformes peuvent affermir la croissance économique du pays et la situation des finances publiques car si sa situation financière s'améliore, il est inévitable que ces créanciers extérieurs le poussent à payer ce qu'il leur doit.

Cette théorie de *debt overhang* peut également avoir plusieurs implications puisque le comportement des agents économiques va être guidé par une anticipation à la hausse des impôts.

De plus, un niveau élevé de la dette extérieure peut aussi entraver l'épargne et l'investissement. A son tour, la grande corrélation entre l'épargne et l'investissement, l'accumulation du capital humain et la croissance suggère qu'une charge élevée de la dette extérieure peut contraindre de façon drastique le taux de croissance et limiter les améliorations des niveaux de vie.

Du moins, la théorie suggère pour des raisons évoquées ci dessus que les emprunts extérieurs, au-delà d'un certain seuil ont des effets pervers sur la croissance économique. Cela signifie que les emprunts supplémentaires vont décroître la probabilité de rembourser.

Par conséquent, si le pays commence à avoir du mal à obtenir des prêts, il va lui devenir plus difficile d'accumuler du capital, ce qui revient à ralentir la croissance. Ainsi, la relation entre la valeur faciale de la dette et l'investissement peut être représenté par une sorte de courbe de Laffer de la dette

Pour mieux comprendre le surendettement, les enseignements de la théorie méritent d'être vus et pour être plus raisonnable, il est essentiel de voir les liens entre dette et croissance. Ce qui dit, dans quelle mesure la dette est favorable à la croissance économique d'un pays et dans quelle mesure elle devient fatale pour le pays débiteur. (Konso Bola Alain- Université de Kinshasa-2004-2005).

§ 1. Enseignements de la théorie

La théorie suggère que l'emprunt, contenu dans les limites raisonnables, peut aider les PED à affermir leur croissance. Les économies qui en sont au stade initial de leur développement disposent d'un stock de capital limité et offrent des possibilités d'investissement plus rentables que les économies matures. Aussi longtemps qu'elles emploient les capitaux empruntés pour financer des investissements productifs et échappent à certains maux (instabilité macroéconomique, adoption des mesures faussant les incitations, chocs de grande ampleur), leur croissance devrait s'accélérer et leur permettre de rembourser à l'échéance les dettes contractées.

Selon la théorie du surendettement (Dette extérieure et croissance par Cathérine Patillo, Hélène Poirson et Luca Ricci)[2] : « Si l'on veut penser que la dette future dépassera les capacités de remboursement des pays débiteurs, le coût de son service découragera les investissements intérieurs et extérieurs, pénalisant ainsi la croissance ». Craignant que la production soit « taxée » au fur et à mesure par les créanciers au titre du service de la dette, les investisseurs potentiels hésiteront à supporter des coûts immédiats pour accroître la production à venir. C'est la thèse qu'illustre la courbe de Laffer, qui montre que plus l'encours de la dette est élevé, plus la probabilité de son remboursement devient faible. Sur la partie ascendante de la courbe, la

[2] www.google.fr

hausse de la valeur nominale de la dette va de pair avec l'augmentation des anticipations de remboursement, alors que l'accroissement de la dette réduit ces anticipations sur la partie descendante de la courbe.

Bien que les modèles n'analysent pas explicitement l'impact du surendettement sur la croissance, on peut en déduire que l'accumulation de lourdes dettes ralentit l'expansion en freinant notamment l'investissement. Mais le niveau même de la dette tend aussi à diminuer les gains attendus des réformes (libéralisations des échanges, assainissement budgétaire) censées renforcer l'efficience et la croissance : les autorités seront moins tentées de supporter des dépenses courantes si elles pensent que les gains de production escomptés iront en partie à leurs créanciers extérieurs.

Il semble donc d'une part, qu'une évolution raisonnable de la dette devrait être bénéfique à la croissance et, d'autre part que l'accumulation d'une lourde dette risque d'entraver l'expansion. Globalement, la dette a donc sans doute un impact non linéaire sur la croissance. Les théories du surendettement ne retracent pas à vrai dire cet impact, mais on peut développer la courbe de Laffer qui en découle pour en faire une courbe de l'effet de la dette sur la croissance. Etant donné que l'apogée de la courbe correspond au point où l'augmentation de la dette commence à agir comme un impôt sur l'investissement, les réformes et les autres mesures économiques supposant l'engagement immédiat de dépenses en échange des bénéfices futurs, il peut s'agir du point où la dette commence à avoir un impact marginal négatif sur la croissance. (Dette extérieure et croissance par Cathérine Patillo, Hélène Poirson et Luca Ricci).

Graphique 2: *Le remboursement de la dette*

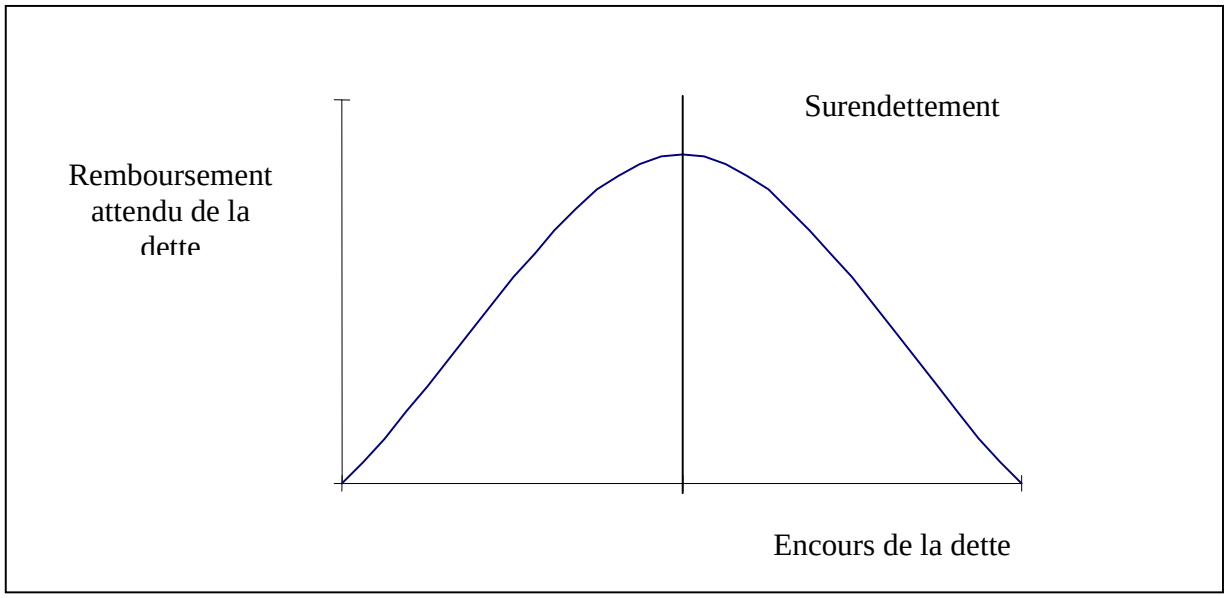

Source : Dette extérieure et croissance par Catherine Patillo, Hélène Poirson et Luca Ricci
L'alourdissement de la dette diminue la probabilité de son remboursement

§ 2. Lien entre dette et croissance

Une dette excessive risque de freiner la croissance en diminuant les ressources qui peuvent être consacrées à l'investissement, mais aussi en faussant leur allocation au profit, par exemple de projets à court terme moins rentables et en dissuadant peut être les autorités d'assainir le climat économique. Cela cadre aussi avec les résultats, selon lesquels c'est la productivité globale des facteurs, plus que leur accumulation, qui détermine les écarts de croissance entre les pays. (Dette extérieure et croissance par Cathérine Patillo, Hélène Poirson et Luca Ricci).

Graphique 3 : *Relation entre dette et croissance*

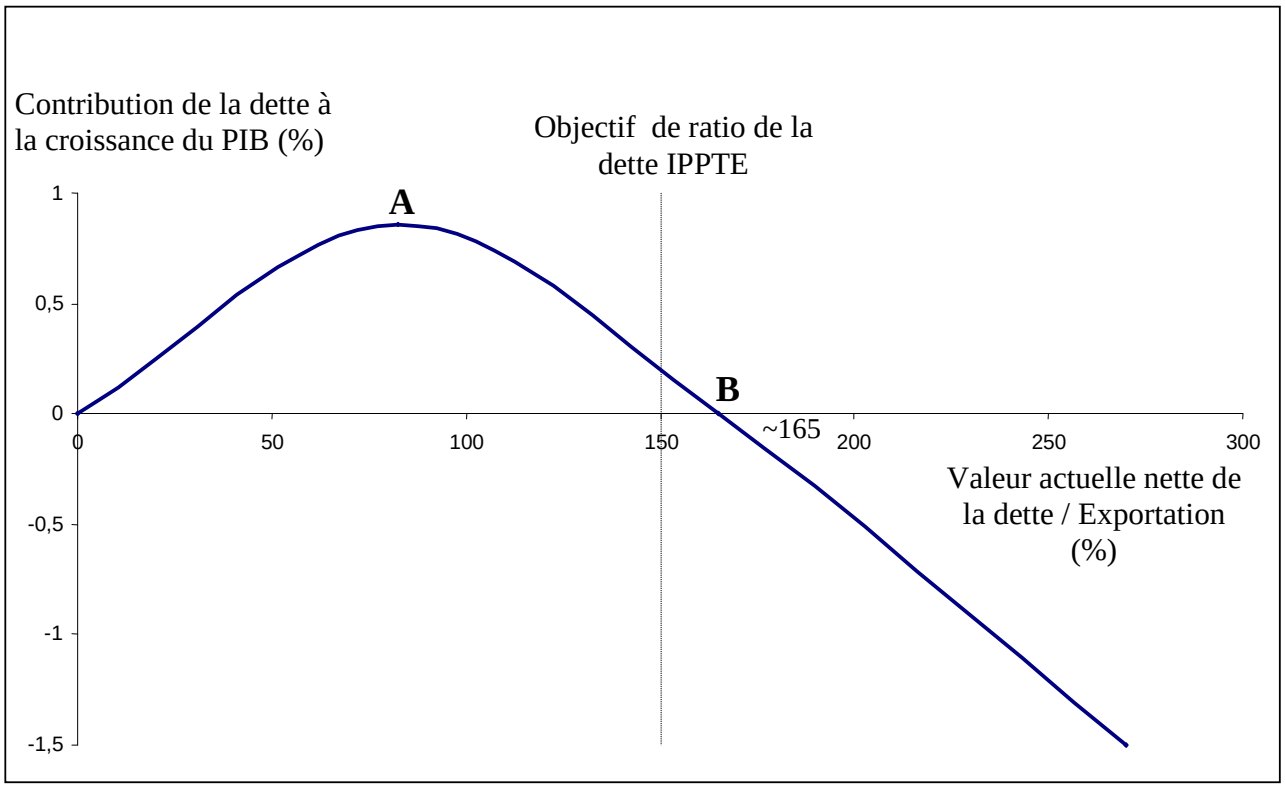

Source : Dette extérieure et croissance par Cathérine Patillo, Hélène Poirson et Luca Ricci

Lorsqu'un pays s'ouvre aux capitaux étrangers, l'impact des dettes contractées sur l'expansion sera vraisemblablement positif (passage du point d'endettement nul au point A du graphique 2). A mesure que les ratios de la dette augmentent au-delà du point A, tout nouvel emprunt ralentit la croissance, même si l'encours global de la dette continue d'exercer un effet positif sur la croissance. Le point A peut donc être considéré comme le niveau de dette qui maximise la croissance.

Mais, lorsque la dette atteint le point B, sa contribution devient globalement négative, et la situation du pays est moins bonne que s'il ne s'était pas endetté (Graphique 2). Au point B, l'endettement semble avoir un impact global négatif sur la croissance lorsque la dette représente de 160 à 170 % des exportations, et de 35 à 40 % du PIB (en valeur actuelle nette). L'impact marginal devient négatif (point A) dès qu'elle atteint environ la moitié de ces taux, même si les résultats ne permettent pas d'obtenir une estimation plus précise.

Les indicateurs fondés sur le montant nominal ou la valeur actuelle nette de la dette donnent des résultats similaires. Ce sont les pays à endettement excessif qui bénéficient de prêts concessionnels (ou d'une restructuration de la dette à des taux concessionnels). La théorie avance qu'une dette excessive risque de freiner la croissance en diminuant les ressources qui peuvent être consacrées à l'investissement, mais aussi en

faussant leur allocation (au profit, par exemple, de projets à court terme moins rentables) et en dissuadant peut-être les autorités d'assainir le climat économique. La productivité globale des facteurs, plus que leur accumulation, détermine les écarts de croissance entre les pays. (Dette extérieure et croissance par Cathérine Patillo, Hélène Poirson et Luca Ricci).

En 1999, Madagascar a remboursé 166 millions US$ au titre de service de la dette. Ce montant représente 4.5% du PNB (Produit National Brut), à comparer aux taux de 1.9% consacré à la santé, il représente aussi 16.3% du total des exportations de 1999.

Actuellement, Madagascar figure parmi les pays dont la dette est insoutenable. Les montants des sommes traduisent ce fait et permettent de déterminer les mesures à prendre afin d'éviter les effets néfastes du surendettement.

Comme les théories constituent les points de références, elles devront être observées. Pour mieux prendre des décisions, les théories sont importantes car elles donnent les grandes lignes à suivre, elles expliquent les impacts probables de l'endettement et ses principes. Il faut entre autres lier les théories à la pratique. S'endetter est une décision, un acte économique qui ne peut se passer des théories économiques surtout que Madagascar se trouve actuellement en crise de dette.

Conclusion du chapitre

La dette est devenue un champ de discussion mondiale. Conçue comme la meilleure solution de lutte contre la pauvreté, elle est devenue le centre d'intérêt des économistes d'époques différentes et de différents courants. Mais ces théories ont oublié que la majeure partie des débiteurs appartient au groupe des pays en développement dont la pauvreté est structurelle. Elles n'ont pas considéré que les pays développés à économie bien structurée sont ceux qui sont capables de profiter du phénomène de mondialisation et ceux dont le système productif est capable de dégager de la croissance dans l'immédiat.

A la limite, les théories développées ne sont applicables qu'ultérieurement aux PED. Ces PED ont plutôt besoin à priori des investissements de long terme qui ne peuvent pas produire ou avoir des effets multiplicateurs et accélérateurs à court terme.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

La crise de dette a été provoquée par la croissance très importante des sommes à rembourser et la baisse très importante de cours des produits exportés sur le marché mondial avec lesquels on rembourse les emprunts.

La pauvreté en termes financiers est la cause principale de l'endettement des PED dont les chiffres sur les indicateurs économiques et sociaux peuvent révéler les faiblesses économiques et financières. Les PED ont besoin d'argent frais pour financer leurs besoins, pour relancer leurs économies tout en appuyant les investissements en infrastructures de base manquants, même inexistants.

La pauvreté est structurelle. Les reconstructions doivent se faire à la base pour le démarrage économique.

Cela étant, la gestion de la dette est importante ainsi que les allègements pour que les services de la dette ne viennent plus grever les excédents financiers de l'Etat.

PARTIE II : APPORTS DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR A LA PAUVRETE A MADAGASCAR

Le niveau de la dette permet d'appréhender la situation économique d'un pays et son niveau de développement. Tant que la dette n'arrive pas à apporter des effets positifs à cause de divers blocages conjoncturels ou structurels, elle n'induit pas de développement mais au contraire, elle enfonce le pays dans un gouffre. C'est pour cette raison que les groupes de bailleurs ont envisagé de solutions ou remèdes : les initiatives d'allègement de la dette.

Bien que Madagascar bénéficie des initiatives d'allègement, le fait est que la population est toujours pauvre. La situation est que Madagascar abrite une population affamée, misérable qui ne peut pas jouir des fruits de la croissance.

La masse populaire pauvre souffre de plus en plus de la pauvreté et les riches s'enrichissent de l'autre côté, alors que l'objectif est de faire contribuer la dette au bien-être de l'ensemble de la population.

« Apports de l'endettement extérieur à la pauvreté à Madagascar » tel est l'intitulé de cette deuxième partie.

Elle comprend deux chapitres concernant respectivement les actualités de la pauvreté et de la dette publique malgache et un second chapitre qui se focalise sur les portées et limites des allègements de la dette à Madagascar.

CHAPITRE I : LES ACTUALITES DE LA PAUVRETE ET DE LA DETTE PUBLIQUE MALGACHE

La pauvreté structurelle à Madagascar est la cause principale de son endettement. L'accumulation des stocks de dette a entraîné la situation de surendettement. Le niveau trop élevé de la dette publique a poussé les bailleurs de fonds à faire des initiatives d'allègement de dette.

Les économistes ont souvent soutenu que, en raison du poids de la dette extérieure, les pays pauvres ont plus de mal à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Le lourd service de la dette absorbe des fonds qui pourraient être affectés aux dépenses essentielles antipauvreté et détourne des ressources de l'investissement public.

De ce fait, il est important de traiter dans les sections de ce chapitre, la pauvreté à Madagascar et les actualités de la dette publique malgache.

SECTION 1 : Pauvreté à Madagascar

A Madagascar, la lutte contre la pauvreté par le biais d'un développement économique rapide et durable a besoin d'un appui conséquent des partenaires techniques et financiers. En effet, la mise en œuvre des stratégies, défis et programmes déterminés successivement dans le Document Cadre de Politique Economique (DCPE), les Documents de Stratégie pour la Réduction de la pauvreté (DSRP intérimaire) et (DSRP complet), le Madagascar Action Plan (MAP) établi sur la base de la vision Madagascar naturellement et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nécessite la mobilisation de ressources importantes qu'elles soient internes ou externes. Mais le fait est que Madagascar est pauvre, l'épargne intérieure du pays ne suffit pas pour combler le manque financier, il lui est indispensable dans son cas de recourir aux financements extérieurs.

Il est alors opportun de discerner l'ampleur de la pauvreté qui empêche la population malgache de mieux vivre et l'emprisonne dans un cercle vicieux.

La pauvreté est relative aux pays sous-développés et elle est beaucoup plus accentuée dans le monde rural qu'au niveau des villes. L'étude de la manifestation de la pauvreté se fait sous différents angles.

§ 1. Seuil de pauvreté

On utilise comme référence la norme de 2133 calories par tête par jour. Le volet alimentaire s'apprécie en définissant un panier-type d'aliments reflétant les goûts locaux. La valeur calorique de ce panier a été portée à 2133 calories et sa valeur monétaire est estimée en fonction des prix régionaux médians.

En outre, les ménages consomment aussi des produits non alimentaires nécessaires à leur survie. Ainsi, le seuil de la pauvreté est mesuré sous sa forme monétaire. Il est établi à 988600 Fmg au prix de la capitale en 2001(Rapport INSTAT 2004).

En 1997, 63,4% de la population malgache vivent en dessous de 1$ par jour. Plus de la moitié des Malgaches sont misérables avec un écart de pauvreté au seuil de 1$ par jour de 26,9% ; 40% des Malgaches sont malnutris (EPM Avril 1993-Avril 1994, RAPPORT INSTAT).

§ 2. Evolution de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté à Madagascar

En 2004, 72,1% de la population malgache vivent au dessous du seuil de la pauvreté. Quel que soit la province, le taux le plus élevé se rencontre en milieu rural. La population rurale la mieux lotie se retrouve dans la province d'Antananarivo dont le taux d'incidence avoisine 68,2%. La population urbaine d'Antsiranana présente le meilleur profil car le taux d'incidence y est seulement de 36,7% avec une intensité également faible de 12,6%. A Fianarantsoa, la population vivant au dessous du seuil atteint une proportion très élevée (87,5%) avec une intensité de pauvreté aiguë (41,5%). Cette proportion s'explique d'ailleurs par le fait que la population de cette région représente 18.4% de la population malgache alors qu'elle n'effectue que 12,4% de l'ensemble des consommations. A l'inverse, la population urbaine d'Antananarivo ne représente que 8,3% de la population alors que leur masse de consommation approche 13,9% de l'ensemble. (EPM 2004-Rapport principal Janvier 2006- INSTAT pg 128).

Le taux de pauvreté assez bas dans les provinces d'Antsiranana et d'Antananarivo s'explique par l'intensité et la concentration des activités économiques dans ces régions. Antsiranana profite notamment des recettes d'exportations, en particulier la vanille et Antananarivo par la diversité des activités et l'implantation des différentes entreprises et des zones franches.

Même si cette pauvreté est essentiellement rurale, on peut dire que la situation s'est significativement améliorée entre 2001 et 2004 dans ces zones rurales à l'exception de celles localisées dans la province d'Antananarivo. A l'inverse, le ratio de pauvreté a augmenté dans les zones urbaines. En effet, la pauvreté qui a atteint respectivement 83,3% et 79% de la population rurale de Toliara et d'Antsiranana en 2001 n'atteint plus que 75,5% et 71,7% soit une baisse respective de 7,8 et de 7,3 points. Par contre, la pauvreté s'est accrue de 17,9 points dans la capitale et de 18,6 dans la zone urbaine de Fianarantsoa. Ainsi, le désenclavement lié à l'amélioration des infrastructures a beaucoup profité aux populations rurales tandis qu'en 2004 la population urbaine n'a pas encore bénéficié de la reprise économique et a été lésée par l'inflation. (EPM 2004-Rapport principal Janvier 2006- INSTAT, pg 128).

Tableau n°1 : *Evolution de la pauvreté de 1999 à 2002 selon les strates*

	Taux d'incidence de la pauvreté (%)				Intensité de la pauvreté			
	1999	2001	2002	2004	1999	2001	2002	2004
Madagascar	71.3	69.6	80.7	72.1	32.8	34.8	47.6	31.6
Urbain	52.1	44.1	61.6	55.46	21.4	18.3	29.3	21.5
Antananarivo	43.3	28.3	51.2	39.2	17.5	10.4	23.1	11.8
Finanrantsoa	55.8	59.8	78.5	78.4	25.2	25.5	42.4	34.4
Toamasina	52.6	60.1	66.9	63.7	21.1	28.4	33.2	25.3
Mahajanga	65.2	49.8	71	54.3	25.3	17.3	33.6	21.3
Toliara	66.5	53.3	58.3	60.5	29.8	25.4	25.1	23.6
Antsiranana	31.3	30.1	62.5	36.7	7.8	8.7	28.1	12.6
Rural	76.7	77.1	86.4	77.11	36.1	39.7	53	34.95
Antananarivo	69.3	56.7	72.3	68.2	29.5	25.5	38.1	26.6
Finanrantsoa	85.9	87.9	93.5	87.5	43.1	49.4	60.7	41.5
Toamasina	76.4	87.9	91.9	80.8	35.7	48.2	57.1	43.2
Mahajanga	78.8	78.4	93.8	79	39.4	39.9	63.8	36.6
Toliara	73.1	83.3	87.5	75.5	34.8	43.5	53.5	31.2
Antsiranana	80.6	79	88.6	71.7	36.7	34	56.7	30.6

Source : INSTAT/DSM/EPM 1999, 2001 et 2002

§ 3. Aspects de la pauvreté

On distingue différents aspects de la pauvreté :

3.1 La structure du PIB

La faiblesse du PIB par habitant, inférieur au seuil de pauvreté de 1$ par jour à Madagascar, est le fait de la sous-exploitation des atouts existants, surtout agricoles, à cause du manque de moyens financiers pour acheter les moyens nécessaires. Les gens ne travaillent que de petites parcelles de terres, utilisent des techniques de production traditionnelles non efficaces…

Tableau n°2: *PIB par habitant*

Unité : en milliards de Fmg au prix de 1984

	2002	2003	2004	2005	2006
PIB nominal au prix du marché					
En milliards de Fmg	30 041.9	33 893.2	40 778.4	50 576.2	57 450.1
Par tête US$	291.1	338.6	263.5	288.8	310

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

Les structures du PIB nominal au prix du marché par tête en US$ se sont nettement améliorées à partir de 2004 mais restent toujours inférieures au seuil de pauvreté. Le cercle vicieux de la pauvreté est sérieux : les gens ne peuvent pas satisfaire ce dont ils ont besoin pour nourriture, vivant au jour le jour et délaissant les autres atouts des ressources humaines comme l'éducation, la santé…

Tableau n°3 : *PIB par secteur d'activité*

Unité : En milliards de Fmg au prix de 1984

	1999		2000		Variation (%)	
	Montant	%	Montant	%	1998/1999	1999/2000
PIB, secteur primaire	736	35.4	741.8	34.13	3.4	0.8
PIB, secteur secondaire	264	12.73	280.5	12.91	4.2	6.3
PIB, secteur tertiaire	1073.7	51.77	1151.1	52.96	5.5	7.2

Source : Direction des synthèses économiques/ INSTAT

Le secteur primaire est le secteur le plus faible parmi les trois secteurs d'activités à Madagascar. 85% de la population malgache sont agriculteurs alors que le secteur primaire ne procure que 35.49% du PIB en 1999 contre 34.13% en 2000. Les conditions de vie sont précaires et les gens mènent une vie vulnérable ; la situation persiste jusqu'en 2006.

Tableau n°4 : *Variation annuelle en pourcentage*

Unité : %

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Secteur primaire	3.4	0.8	4	-1.3	1.3	3.1	3.6	4.3
Secteur secondaire	4.2	6.3	7.5	-20.7	14.5	6.6	6.1	9.4
Secteur tertiaire	5.5	7.2	6.2	-15	10.6	6	7.4	7.5

Source : Ministère de l'économie, des Finances et du Budget

Les variations du PIB du secteur primaire sont faibles par rapport aux autres secteurs (secondaire et tertiaire) alors que l'agriculture représente la base de développement de Madagascar. Le secteur primaire varie faiblement pendant toute la période 1999-2006 : en 2000, cette variation était de 0.8% contre 6.3% et 7.2% respectivement dans le secteur secondaire et le secteur tertiaire ; en 2006, elle est de 4.3% dans le secteur primaire contre 9.4% et 7.5% dans le secteur secondaire et tertiaire.

Selon les catégories socioprofessionnelles, les agriculteurs sont les plus vulnérables. Les ménages dont le chef de ménage se trouve dans la catégorie des petits exploitants agricoles sont les plus touchés par le phénomène de pauvreté. En effet en 2004, 84,3% d'entre eux vivent au dessous du seuil de pauvreté. Comme ils constituent la majorité de la population, ils forment la plus forte proportion (46,4%) des Malgaches pauvres.

Les cadres supérieurs sont les moins exposés à la pauvreté car 28,3% des ménages dont le chef en est un. (EPM 2004-Rapport principal Janvier 2006- INSTAT pg 137).

Tableau n°5 : *Indicateurs de pauvreté selon les Groupes socio-économique du chef de ménage*

Unité : %

	Ratio de pauvreté	Intensité de pauvreté	Contribution
Cadre supérieur	28,3	9,6	0,4
Cadre moyen ou agent de maîtrise	38,6	13,4	1,5
Ouvrier ou salarié qualifié	50,1	20,2	4,0
Ouvrier non qualifié	66,6	25,1	5,2
Manœuvre	77,7	34,1	4,1
Stagiaire rémunéré	60,9	12,5	0,1
Indépendant	55,4	21,7	8,3
Chômeur	47,9	17,6	0,1
Inactif	46,6	19,2	1,5
Petit exploitant agricole	84,3	40,6	46,4
Moyen exploitant agricole	76,6	31,8	21,6
Grand exploitant agricole	63,3	24,6	5,5
Pêcheur	84,0	24,2	0,4
Autre	67,2	24,1	0,8
Ensemble	72,1	31,6	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM/2004

L'agriculture constitue la première source de revenu et le meilleur moyen d'accélérer la croissance, mais il est impossible de développer ce secteur pour renforcer ses capacités de production et accroître les exportations si les entrées des capitaux sont à des niveaux si bas, annihilant ainsi toute possibilité d'investissements significatifs ou de grande envergure.

3.2 La faiblesse de l'épargne

La faiblesse de l'épargne traduit l'incapacité de s'autofinancer. De 2002 en 2006, les comptes nationaux en pourcentage du PIB reflètent l'écart négatif entre investissement-épargne. En 2002, l'investissement s'élève à 14.3% du PIB contre une épargne de 8.3% ; de même pour l'année 2006, l'investissement est de 24.5% contre une épargne de 16.8%.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Tableau n°6: *Comptes nationaux en pourcentage du PIB*

Unité : %

	2002	2003	2004	2005	2006
Investissement	14.3	17.9	24.3	22.6	24.5
Public	4.8	7.8	12.5	10.3	11.7
Privé	9.5	10.1	11.8	12.3	12.8
Epargne	8.3	13	13.7	13.7	16.8
Public	-2	1.1	3.2	3	4.1
Privée	-10.3	11.9	10.5	10.7	12.7

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

Les pourcentages des épargnes sont largement inférieurs à ceux des investissements surtout pendant la crise de 2002 et qui a persisté jusqu'en 2006. L'écart investissement - épargne traduit les besoins de financement.

De l'autre côté, les autres facteurs qui ne sont pas de nature à favoriser la capacité de production des flux de capitaux sont :

- les catastrophes naturelles comme la sécheresse, l'inondation, les dépressions tropicales, les invasions de criquets et les différentes maladies comme le VIH/SIDA, le paludisme, ect… qui augmentent les dépenses chaque année.
- les crises politiques qui déstabilisent l'économie et découragent les investisseurs à venir.
- la tendance négative vers une sélectivité des investissements étrangers concentrés dans un certain nombre de pays,
- la détérioration des termes de l'échange avec la fluctuation des cours des produits de base qui diminue le PIB par habitant.

3.3 Le faible niveau de la scolarisation

Dans le domaine scolaire, la chute des revenus a contribué à augmenter les difficultés des parents pauvres pour envoyer leurs enfants à l'école ; par ailleurs, la détérioration de la qualité des écoles publiques à Madagascar a joué un rôle crucial dans la baisse de l'assiduité des élèves.

Tableau n°7: *Tendances des taux bruts de scolarisation à Madagascar, 1980-94*

Unité : %

	1980	1985	1990	1993/1994
Primaire	142	117	105	83
Premier cycle du secondaire	30	31	22	23
Deuxième cycle du secondaire	2.9	3.4	n.d	12
Ensemble du secondaire				18

Source: Pour 1980-90, Madagascar towards a school base strategy for improving primary and secondary education, Banque mondiale

Les tendances des taux brut de scolarisation de 1980 à 1994 sont en dégradation pour le primaire et le premier cycle du secondaire. Le second cycle du secondaire et l'ensemble du secondaire ont des tendances faibles.
A partir de 1997, le taux se scolarisation s'est amélioré :

Tableau n°8 : *MADAGASCAR : Indicateurs sociaux en pourcentage*

Unité : %

	1997	1999	2001	2002
Taux de scolarisation nette en école primaire	63	64	67	70

Source : Agence française de développement- conseil de surveillance du 16 Décembre 2004

L'évolution ou la progression de la scolarisation à partir de 1997 sont les faits des différentes aides, dons ou appuis de différents bailleurs. Au cours de 2004 à 2006, l'Agence Française de Développement (AFD) a consacré ses interventions à Madagascar sur trois secteurs : les infrastructures éducatives, le développement du secteur agricole, la compétitivité économique. Madagascar fait partie des tout premiers bénéficiaires de l'aide du ministère des affaires étrangères de la France dans le domaine de la coopération décentralisée : 3.46 Millions d'Euros en 2002 dans le domaine de la santé, hygiène, formation des professeurs…

A part la cause provenant de l'enfant, les deux principales causes d'abandon scolaire viennent des contraintes financières et puis de l'offre. Les parents n'ont pas les moyens suffisants pour pouvoir envoyer leurs enfants à l'école. Du côté du gouvernement, le gouvernement malgache ne peut offrir des infrastructures adéquates aux enfants malgaches faute de moyens financiers : inexistence ou qualité médiocre des écoles publiques, salles délabrées, professeurs sous-payés, sous-qualifiés, manquants …

Tableau n°9 : *Raison de l'abandon scolaire selon le milieu (en %)*

Unité : %

Raison	Capitale	AGCU	CUS	Rural	Ensemble
Enfant	46.4	47.6	25.1	25.5	28.1
Parent	1.6	3.2	9	10.9	9.6
Financières	25.5	35.1	22.5	18.9	20.6
Offres	12.9	7.4	23.3	24	22.2
Autres	15.6	6.7	20	20.9	19.5

Source : INSTAT/DSM/EPM 2001

AGCU : Autres Grands Centres Urbains

CUS : Centres Urbains Secondaires

3.4 La faiblesse de la situation sanitaire

Dans le secteur santé, la dégradation des services publics et le bas niveau des revenus ont contribué au faible recours aux services médicaux.

La cause pour laquelle les gens ne fréquentent pas les centres de soins est surtout financière. Les coûts des soins et des médicaments leur sont des problèmes car les pouvoirs d'achat de la population sont faibles.

Tableau n°10 : *Causes de la non- fréquentation des services de soins (%)*

Unité : %

Lieux	Pas grave	Problèmes financiers	Eloignement	Inutile	Ne veut pas	Autres
Tananarive	44.5	18	4.1	13	5.8	14.6
Fianarantsoa	42.8	35.3	12.5	2	4.7	2.7
Toamasina	36.9	30.3	21.6	5	4.8	1.4
Mahajanga	34	28.8	24.7	1.7	6.6	4.2
Toliara	54.3	10.5	10	4.5	12.5	8.2
Antsiranana	52.1	19.1	8.4	5.8	8.2	6.4
Madagascar	42.8	25.2	14	5.7	6.4	5.9

Source : INSTAT/DSM/EPM 2001

Ces différents indicateurs marquent la vulnérabilité des ménages malgaches, les manques financiers sont à l'origine de toutes les difficultés et de la survie de la population.
De plus, le gouvernement ne dispose pas des moyens financiers suffisants pour améliorer les services publics.

Tableau n°11 : *Le budget d'investissement*

Unité : Fmg

	Exercice 1997	Exercice 1998	Exercice 1999	Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002	
						Initial	Crédit modifié
Financements internes	24 858 472	32 302 422	46 585 850	50 811 752	62 801 350	54 890 156	71 943 383
Financements externes	97 091 518	86 210 406	126 964 551	192 080 724	160 897 624	209 191 778	240 921 778
TOTAL GENERAL	121 949 990	118 512 828	173 550 401	242 892 476	218 728 224	264 081 934	312 865 161

Source : SILo/ MINSAN

La part des financements internes sur le budget d'investissement total en santé reste faible depuis 1997. Le gouvernement malgache ne peut fournir à la population les infrastructures de santé adéquates, les entretiens des infrastructures existantes font défaut ; il en est de même pour les nouvelles constructions. La grande partie du budget d'investissement est constituée de subventions et d'emprunts extérieurs.

3.5 La taille des ménages

Vu le faible niveau de vie des ménages malgaches qui se reflète sur les faibles accès à l'éducation, à la santé, faible PIB par habitant…, le ratio de pauvreté varie dans le même sens que la taille des ménages car un enfant est une charge.

Que ce soit en milieu urbain ou rural, la tendance est la même. En milieu urbain, le ratio de pauvreté d'un ménage singleton est de 6.1% alors qu'à plus de 11 personnes, il est de 85.5%. De même en milieu rural, ces ratios de pauvreté sont de 25% contre 91.3%. Le ratio de pauvreté est plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau n°12 : *Ratio de pauvreté selon le milieu et la taille des ménages (en %)*

Unité : %

	Urbain	Rural	Ensemble
Singleton	6,1	25,0	19,0
De 2 à 4	30,2	59,9	52,4
De 5 à 7	59,2	81,0	75,9
De 8 à 10	83,4	90,9	89,6
Plus de 11	85,5	91,3	90,4
Ensemble	53,7	77,3	72,1

Source: INSTAT/DSM/EPM 2004

Pour la population malgache, les sombres tableaux statistiques reflètent une économie n'offrant que peu ou pas de possibilités de progrès et une économie incapable de subvenir aux besoins essentiels de la population.

Pour les dépenses de développement requis et du fait de son incapacité propre à y consacrer les ressources nécessaires, Madagascar a besoin d'aides, de dons ou de prêts consentis à des conditions financières privilégiées à des taux inférieurs à celui du marché car les investissements de long terme dont Madagascar a besoin ne fourniront pas dans l'immédiat des effets positifs. La construction des infrastructures de base comme les écoles, les hôpitaux, les routes, la construction des bornes fontaines… n'aura pas des effets positifs immédiats ou de contreparties ; car il s'agit plutôt d'investissements de long terme.

SECTION 2 : Dette de Madagascar

La dette malgache a une histoire, une origine et un développement. La connaissance des faits de la dette durant les évènements passés est importante dans la mesure où cela permet d'analyser les procédures d'endettement. L'histoire traduit l'évolution et le développement des faits qui conditionnent le futur afin de mieux prendre des décisions économiques.

Cette section est consacrée à l'origine de la dette malgache et son développement.

§ 1. Origine de la dette de Madagascar

La dette est le fait des difficultés du gouvernement à financer ses besoins.

Dès 1961, Madagascar a commencé à s'endetter auprès de l'organisme français de coopération. Il s'agissait d'emprunts contractés pour financer des projets à caractère social (amélioration de l'habitat). Jusqu'en 1977, le volume des emprunts extérieurs restait relativement faible : 87,2 millions de DTS.

En 1972, un nouveau gouvernement a instauré une politique autocentrée visant à assurer l'autosuffisance économique du pays. Pour réduire la dépendance vis-à-vis des capitaux étrangers, le gouvernement a nationalisé les entreprises contrôlées par des intérêts étrangers, limité les investissements étrangers, renforcé le rôle de l'Etat sur l'activité économique, introduit des mesures de contrôles….Le bilan économique de cette période a été décevant. Dans l'espoir de stimuler la croissance, le gouvernement a lancé entre 1978 et 1980 des programmes d'investissements publics massifs qui ont entraîné le quadruplement de la dette extérieure.

De 1978 à 1980, la politique d'investissement à outrance rentre dans le cadre du plan triennal de développement économique. L'Etat empruntait principalement auprès des gouvernements et organismes publics des ex-pays de l'Est pour l'achat de matériels et de biens d'équipement. La maturité des emprunts était en moyenne de 15 à 17 ans et les taux d'intérêt de 5,7% à 7,5%, mais une part importante de ces fonds a été consacrée à une série d'investissements non rentables. (Séminaire sur la dette à l'IMaTeP- Septembre 2006).

L'apparition des problèmes de paiements extérieurs commençait à partir de 1980.

Madagascar a obtenu des prêts d'aide à la balance des paiements auprès du FMI et d'autres créditeurs officiels, tels que les fonds arabes, pour financer le déficit des paiements extérieurs.

La politique extérieure tout azimut appuyée par des programmes d'ajustement avec le FMI et la Banque mondiale ont permis de bénéficier de financements aussi divers que possible :

- pays de l'Est, de l'Ouest et Arabes
- Créanciers publics (Gouvernements, organismes publics) et privés
- Banques commerciales
- Organismes multilatéraux, dont le FMI et la Banque Mondiale.

C'est ainsi qu'à partir de 1981, malgré les conditionnalités sur les nouveaux emprunts extérieurs prévus dans les programmes avec les institutions de Bretton Woods, l'encours de la dette extérieure a continué de progresser. Cette situation résulte non seulement des nouveaux déblocages mais également des effets « boule de neige » des rééchelonnements de la dette, par la capitalisation des intérêts. (Séminaire sur la dette à l'IMaTeP- Septembre 2006).

§ 2. Développement de la dette à Madagascar

A la fin de 1999, la dette extérieure de Madagascar s'élève à 4.41 milliards US$, alors qu'elle n'était que de 0.8 milliards en 1979, 3.5 milliards US$ en 1989 et 4 milliards US$ en 1994. Ce stock de la dette correspond à 120% du PIB et 455% des exportations de biens et services.

De 1981 à 1990, Madagascar s'est présenté sept fois devant le Club de Paris et quatre fois devant le Club de Londres. Les autres créanciers officiels, de leur côté, accordaient des reports d'échéances qu'on n'a pas pu respecter.

Malgré ces accords successifs de rééchelonnement de dette auprès du Club de Paris, le problème de l'endettement est resté entier car l'absence d'accord de réaménagement de 1991 à 1996, faute de programme d'ajustement et de mise en œuvre de réforme structurelle, a entraîné une accumulation importante d'arriérés de paiements extérieurs.
Le 8eme Accord du club de Paris de 1997 à Naples a contribué à une normalisation des relations avec les créanciers extérieurs et a permis une relance de la croissance économique.

En 2005, l'encours de la dette s'élève à 3 575,68 millions USD à la fin 2005 entre :

- Autres Créditeurs Officiels : 584.07 soit 16%
- Pays membres du Club de Paris : 129.22 de l'ordre de 4%
- Organismes multilatéraux : 2 848.34 équivaut à 79.5%

Dont FAD 378.48
IDA 2 176.26

- Créanciers Privés : 14.05 soit 0.5%

Depuis longtemps, Madagascar s'est entretenu sur le plan économique auprès des bailleurs de fonds. Il s'est surtout financé plus par endettement public que privé car il n'offre pas suffisamment de garanties solides pour les remboursements. La part de dettes privées est faible et l'encours n'est que 0.5%.(Séminaire sur la dette à l'IMaTeP- Septembre 2006).

Au lieu de financer les besoins à base sociale comme la santé, l'éducation, les infrastructures…des sommes énormes d'argent partent vers l'extérieur pour payer les services de la dette. C'est la population qui endure les conséquences néfastes de l'endettement excessif depuis la crise de dette ; une crise financière qui devient une crise économique et sociale.
Vu l'état et le niveau de la dette malgache, les résolutions de dette sont effectuées à Madagascar car de telle situation peut entraver la croissance et le développement économique.

SECTION 3 **:** Initiatives d'allègement de la dette

La situation économique à Madagascar est critique. Elle a besoin de secours immédiat. Les initiatives d'allègement de dette sont les solutions des bailleurs de fonds pour sauver les PMA, y compris Madagascar dont le niveau de la dette indique l'insoutenabilité.

Les initiatives d'allègement de dette concernent notamment l' IPPTE et l'IADM.

§ 1. Initiative envers les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE)

Les allègements de la dette à Madagascar visent à ramener la charge de la dette à des niveaux viables, et aborde le problème de la dette extérieure dans une optique globale qui fait intervenir tous les créanciers, notamment les institutions multilatérales.

Une dette est non viable lorsque la (VAN dette / Exportation) est supérieure à 150% (Séminaire sur la dette- Septembre 2006 IMaTeP).

Les résultats de l'Analyse de viabilité de la dette (AVD) malgache au point de décision ont été basés sur les données à fin 1999 en millions de USD. (Séminaire sur la dette à l'IMaTeP - Septembre 2006).

La VAN de la dette est de 2080
Les exportations s'élèvent à 830, par conséquent, le ratio VAN dette / Export est de 251.
On a ainsi une dette non viable (Séminaire sur la dette-Septembre 2006 IMaTeP).
Même en prévoyant une croissance de 6%, une hausse des importations de 6% et des exportations de 6.5%, le ratio dette/exportations serait supérieur à 150% en 2009. L'allègement est donc destiné à le ramener à 150%
Pour ramener le ratio à 150%, la VAN dette nécessaire est de 1245
La Réduction en VAN nécessaire pour rendre la dette viable est donc : 2080 – 1245 = 836
Ce qui donne le facteur commun de réduction en VAN à appliquer par chaque créancier : 836/2080 = 40.2%

L'analyse de soutenabilité de la dette de Madagascar aboutit à la conclusion d'un niveau d'endettement insoutenable. Le pays est déclaré éligible à l'initiative envers les pays pauvres très endettés (IPPTE) et le point de Décision est atteint en décembre 2000, ce qui amène certains créanciers à commencer à octroyer leur part d'allégement de la dette (allègement intérimaire). Madagascar a été par conséquent parmi ceux dont la dette reçoit un allègement.

L'allègement en VAN de 836 millions USD se répartit entre le :

Club de Paris	:	392
Organismes multilatéraux	:	362
Autres Créanciers bilatéraux	:	80
Créanciers privés	:	2

Le 22 décembre 2000, la Banque mondiale et le FMI ont annoncé que Madagascar a atteint le point de décision au titre de l'initiative PPTE renforcée.

Le 9ème accord du Club de Paris en 2001 matérialise la participation des créanciers membres du Club de Paris à l'allègement intérimaire de la dette.

Après une année de mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) définitif et la satisfaction de plusieurs autres conditions comme les bonnes performances dans le cadre de la FRPC comprenant les performances macroéconomiques, le renforcement des finances publiques, l'augmentation des recettes budgétaires, un système économique compétitif attirant les investisseurs, le maintien de l'inflation à un niveau raisonnable, la prise de mesures structurelles et la bonne gouvernance., Madagascar a rempli les conditions requises pour l'allègement de dettes en octobre 2004. Des allègements conséquents de la dette sont obtenus. (Séminaire sur la dette à l'IMaTeP- Septembre 2006).

Des allègements ont été décidés car malgré des prévisions optimistes, la dette va rester insoutenable.
Les projections du FMI montrent qu'après allègement associé à l'IPPTE, le service de la dette va stopper sa hausse momentanément seulement : on prévoit des remboursements de 108.3 millions d'US$ pour 2009, et une moyenne pour 2010-2019 de 148.3 millions US$. Le problème de la dette de Madagascar, par conséquent, ne se règle pas par l'initiative PPTE.

§ 2. Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM)

L'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) voit le jour en 2005. C'est une initiative vis-à-vis de la Banque mondiale, du FMI et du Fonds Africain de Développement.

Madagascar figure parmi les premiers bénéficiaires de l'IADM qui a été mise en œuvre en 2006. L'initiative consiste à une annulation totale du stock de la dette envers ces créanciers multilatéraux sous réserve de la date butoir :

- 31/12/03 pour l'IDA (effectivité : juillet 2006)
- 31/12/04 pour le FMI (effectivité : janvier 2006)
- 31/12/04 pour le FAD (effectivité : janvier 2006)

L' IADM à Madagascar est évalué en millions USD, tels que :

- FAD : 327
- IDA : 1878
- FMI : 137

Les créanciers procèdent à une annulation portant sur le stock de la dette.

Avec les initiatives d'allègement de dette : IPPTE et IADM, les dettes de Madagascar pourront bien diminuer, ce qui explique que Madagascar a fait des progrès au point de vue endettement. Les autorités malgaches ont fait des efforts et ont accompli les exigences des bailleurs de fonds. Madagascar passe avec succès les différentes étapes qu'on lui impose.

Il pourra enfin financer les secteurs délaissés à cause de la pauvreté comme l'éducation, la santé, l'habitat, et prioriser les ressources humaines.

Mais à part les allègements de dette, des restructurations sur la dette ont été appliquées à Madagascar, ce qui a aussi apporté des effets positifs et fructueux sur le plan économique, social et environnemental.

En 1989, le WWF et l'USAID ont acheté 2.2 millions de US$ de Madagascar contre des projets environnementaux à titre de conversion de la dette et en 1991, 2 millions de US$.

Concernant les échanges de dette contre le développement, pour des appuis de projets de santé, d'éducation et d'agriculture, l'UNICEF a racheté l'endettement de Madagascar.

En 1992 en milliers de US$ EU (Par UNICEF/Banque mondiale)

Secteur santé : Coût : 2000

Valeur faciale : 4000

Fonds de développement : 4000

Prix :

Achat : 50 Rachat : 100

Endettement : 2

Les rachats de dette par les organismes internationaux sont profitables pour Madagascar du fait qu'au lieu de servir la dette, des projets de développement sont financés.

L'aide budgétaire accordée par la France en 2006 a pris la forme d'annulation de dette par la remise de dette avec le contrat de désendettement et de développement (C2D). Ce contrat correspond à une annulation des créances APD que la France détient envers Madagascar. A compter du point d'achèvement de l'initiative PPTE, Madagascar continue d'honorer sa dette d'APD, mais la France lui reverse ensuite la somme correspondante sous forme d'aide budgétaire globale. Cette aide correspond à un montant de 6.5 M euros pour 2006. (Ambassade de France à Tananarive- service de coopération et d'action culturelle, année 2007).

Conclusion du chapitre

La situation financière de Madagascar méritait d'être remise en question. Les allègements de dette ont été indispensables car les sommes non affectées au service de la dette pourront financer les services sociaux prioritaires dont la population souffrait. De l'autre côté, les différentes restructurations de dette ont surtout amélioré les conditions financières de Madagascar vis-à-vis de l'extérieur. Non seulement elles

réduisent la dette mais elles apportent des projets productifs et utiles touchant notamment différents domaines : social, économique, environnemental…

Les allègements ainsi que les restructurations de la dette pourront améliorer la situation et contenir la pauvreté dans la mesure où le gouvernement malgache fournit les efforts nécessaires dans la gestion et l'administration économique, sociale, environnementale…et veille à ce que les ressources ne font pas fausse route ou nuire à la croissance.

CHAPITRE II : PORTEES ET LIMITES DES ALLEGEMENTS DE LA DETTE DE MADAGASCAR

La situation de la dette malgache requiert des allègements et annulations. Il est alors reconnu que ces allègements auront des effets favorables sur l'économie et plus encore sur l'amélioration des conditions de vie de la population. Les allègements de la dette auront évidemment des impacts directs sur l'économie et les états financiers de l'Etat malgache mais n'empêche que des revers existent derrière les actes de bienfaisance des bailleurs de fonds.

Ce chapitre tourne autour de deux sections. D'abord, la première section concerne les portées des annulations de dette et ensuite la seconde traite les limites. Les annulations de dettes ont porté fruits à la situation économique à Madagascar, des apports positifs, mais aussi des limites.

SECTION 1 : Portées de la dette

Les aspects positifs des annulations de dettes sont étudiés à travers les situations avant et après allègement.

§ 1. Situation avant allègement

Avant l'allègement, le service de la dette s'est chiffré à 116.7 millions de DTS en 2006, contre 108.9 millions de DTS en 2005, soit respectivement 10.5% et 11.9 % des recettes au titre des exportations de biens et services non facteurs.

Tableau n° 13 : *Service de la dette extérieure*

Unité : millions de DTS

Rubriques	2003	2004	2005	2006
Service de la dette extérieure	**112.6**	**111**	**108.9**	**116.7**
Intérêt	32.8	37.4	34.4	30.7
Principal	73.8	67.5	65.6	67.6
FMI	6	6.1	8.9	18.2
Allègement	**37.8**	**25.5**	**27.4**	**73.1**
Club de Paris	37.8	25.5	26.7	21.4
Fonds arabes	0	0	0.6	0
Organismes internationaux	0	0	0	50.6
Service de la dette après allègement	74.8	85.5	81.5	43.4

Source : Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar

§ 2. Situation après allègement

L'atteinte du point d'achèvement et le traitement multilatéral de la dette qui a suivi ont permis de réduire l'encours de la dette extérieure de 2661.7 millions de DTS. Elle n'est que 1119.1 millions en 2006.

Tableau n°14 : *Encours de la dette après allègement*

Unité : millions de DTS

Rubriques	2003	2004	2005	2006
Encours de la dette extérieure	**3283.6**	**2508.3**	**2661.7**	**1119.1**
Club de Paris	1097.8	125.8	113.8	98.3
Autres créanciers officiels	374.5	376.2	393.3	400.6
Fonds arabes	13.2	11.9	12.3	14.6
Banques privées	0	0	0	0
Prêts privés	15.7	13.5	12.4	10.2
Organismes internationaux	1782.3	1980.9	2129.9	595.5

Source : Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar

Avec de tels allègements de dette, le pays pourra financer des besoins prioritaires pour le bon fonctionnement de l'économie ainsi que pour l'amélioration des conditions de vie de la population comme le secteur éducation, santé, sécurité sociale….

Tableau n°15 : *Structure de l'encours de la dette*

Unité : %

Rubriques	2003	2004	2005	2006
Encours de la dette extérieure	100	100	100	100
Club de Paris	33.43	5.01	4.27	8.78
Autres créanciers officiels	11.4	11.99	11.77	35.79
Fonds arabes	0.4	0.47	0.46	1.3
Banques privées	0	0	0	0
Prêts privés	0.47	0.53	0.46	0.91
Organismes internationaux	54.27	78.97	80.02	53.2

Source : Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar

Après le traitement de la dette, la structure par créancier de l'encours restant se présente principalement à la fin 2006 : les organismes internationaux de 53.2%, les autres créanciers officiels de 35.8% et les créanciers membres du Club de Paris de 8.8%.

§ 3. Recettes publiques

Les recettes publiques totales ont atteint 2122.1 milliards d'Ariary sur la période sous revue, soit une augmentation de 26.1% par rapport aux réalisations de 2005.

Cet accroissement a été essentiellement tiré par la progression des recettes fiscales et de celle des dons en capital.

Le montant des dons relatifs aux projets s'est élevé à 625.7 milliards d'Ariary tandis que les dons courants se sont chiffrés à 173.2 milliards d'Ariary dont 55.1 milliards d'Ariary au titre des programmes avec l'union Européenne et 66.6 milliards d'Ariary au titre de l'assistance intérimaire dans le cadre de l'IPPTE contre respectivement 49.6 milliards d'Ariary et 59.8 milliards d'Ariary en 2005. (Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar).

Tableau n°16 : *Evolution des recettes publiques*

	En milliards d'Ariary			Variations %	
	2004	2005	2006	2005	2006
Total des recettes publiques	**1654.6**	**1682.9**	**2122.1**	**1.7**	**26.1**
Recettes budgétaires	**982.3**	**1102.8**	**1323.1**	**12.3**	**20**
Recettes fiscales	887.1	1020	1260.9	15	23.6
- recettes intérieures	442.2	529	631.9	19.6	19.5
- recettes extérieures	444.9	491	629	10.4	28.1
recettes non fiscales	95.2	82.8	62.2	-13	-24.9
Recettes extrabudgétaires	1.2	0.6	0.1	-50	-83.3
Dons	671.1	579.5	798.9	-13.6	37.9
- dons courants	318.7	141	173.2	-55.8	22.8
- dons en capital (*)	352.4	438.5	625.7	24.4	42.7

(*) 2006 : IADM exclues

Source : Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar

Contrairement aux années précédentes, la contribution des recettes budgétaires dans les recettes publiques totales a quelque peu diminué en 2006 alors que la part des dons a augmenté. Les dons en capital ont été privilégiés par les partenaires pour soutenir le développement économique du pays. En ce qui concerne les recettes fiscales, la part respective de leurs deux composantes (recettes intérieures et recettes extérieures) est à peu près égale.

Tableau n°17 : *Structure des recettes publiques en pourcentage*

	2004	2005	2006
Total des recettes publiques	100	100	100
Recettes budgétaires	59.4	65.5	62.4
Recettes extrabudgétaires	0.1	0	0
Dons	40.5	34.5	37.6
Recettes budgétaires	100	100	100
Recettes fiscales	90.3	92.5	95.3
Recettes non fiscales	9.7	7.5	4.7
Recettes fiscales	100	100	100
Recettes intérieures	49.8	51.9	50.1
Recettes extérieures	50.2	48.1	49.9
Dons	100	100	100
Dons courants	47.5	24.3	21.7
Dons en capital	52.5	75.7	78.3

Source : Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar

§.4 Dépenses publiques

Les dépenses publiques ont augmenté de 20.9% par rapport aux réalisations de 2005 et se sont établies à 2565.5 milliards d'Ariary au cours de l'année 2006. Cette hausse des dépenses a été due à celle de toutes leurs composantes sauf les intérêts sur la dette extérieure qui ont diminué du fait de la réduction de la dette obtenue dans le cadre de l'assistance intérimaire (IPPTE).

Tableau n°18 : *Evolution des dépenses publiques*

	En milliard d'Ariary			Variations %	
	2004	2005	2006	2005	2006
Total des dépenses publiques	**2118.4**	**2121.6**	**2565.5**	**0.2**	**20.9**
Dépenses courantes	1017.4	1099.7	1300.9	8.1	18.3
Dont personnel	400	456.4	589.9	14.1	29.3
Fonctionnement	247.6	257.5	370.4	4	43.8
Intérêts dus	239.4	266.6	284.8	11.4	6.8
Déficit	128.6	87.1	55.7	-32.3	-36.1
Dépenses en capital	984.6	958.6	1165.4	-2.6	21.6
Sur ressources extérieures	788.5	733.5	928.5	-7	26.6
Sur ressources intérieures	196.1	225.1	236.9	14.8	5.2
Autre dépenses	116.4	63.3	99.2	-45.6	56.7
Dont variation des arriérés intérieurs	106.4	54.2	89.2	-49.1	64.6

Source : Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar

Les dépenses en capital sur les ressources extérieures ont passé à 928.5 milliards d'Ariary en 2006 contre 733.5 milliards d'Ariary en 2005. les ressources extérieures comprenant les allègements de dette ont contribué au financement des dépenses.

Les dépenses courantes ont connu une variation positive de 18.3% après 8.1% en 2005. Cette augmentation a été due essentiellement à celle des dépenses de personnel qui sont passées de 456.4 milliards d'Ariary en 2005 à 589.9 milliards d'Ariary en 2006 suite à des recrutements de fonctionnaires et à la hausse des salaires, ce qui se traduit par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages, la possibilité d'amélioration des conditions de vie, du bien-être…

Tableau n°19 : *Structure des dépenses publiques*

Unité : %

	2004	2005	2006
Total des dépenses publiques	100	100	100
Dépenses courantes	48	51.8	50.7
Dépenses en capital	46.5	45.2	45.4
Autres dépenses	5.5	3	3.9
Dépenses courantes	100	100	100
Personnel	39.3	41.5	45.3
Biens et services	13.5	13.1	13.9
Transferts et subventions	10.8	10.3	14.6
Intérêts dus	23.5	24.2	21.9
Autres dépenses courantes	12.9	10.9	4.3
Dépenses en capital	100	100	100
Financement externe	80.1	76.5	79.7
Financement interne	19.9	23.5	20.3

Source : Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar

La part du financement externe sur les dépenses en capital est dominante pour les trois années successives environnant 80% du total. Le financement interne ne représente que 20% seulement, ce qui explique que les capitaux extérieurs jouent de rôles importants dans les finances publiques malgaches.

Les dépenses en capital ont surtout financé les projets à caractère social, financés à 80% par les ressources extérieures, en vue de la réduction de la pauvreté. Elles ont également permis la mise en place du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFP) pour une meilleure transparence et efficacité des dépenses publiques.

SECTION 2 : Limites

Comme les annulations de dette ont apporté des améliorations pour Madagascar, elles renferment aussi des limites ou faiblesses qui seront expliquées dans les sous titres qui suivent.

§ 1. Conditionnalités des annulations de dette

Des effets pervers existent et peuvent annihiler les avantages escomptés. L'effectivité de l'annulation est sujette à des conditionnalités strictes et contraignantes.

Madagascar est sous haute surveillance du FMI, qui a instauré des nouvelles conditionnalités. Il s'agit d'un processus d'examen des politiques économiques du pays et des stratégies pour réduire la pauvreté. Le FMI effectue, en effet, un contrôle ponctuel de la politique économique pour voir de quelle manière on dépense l'argent qu'on n'a pas consacré au remboursement de la dette. Madagascar continue de rembourser une dette et reçoit des allègements en étant interdit à toute politique de développement volontariste.

« Pour des raisons qui leur sont propres, (…) les donateurs, qui sont aussi les principaux créanciers, versent de l'argent aux pays pauvres pour que ceux-ci puissent s'acquitter du service de la dette » (Ravi Kanbur, directeur démissionnaire du rapport sur le développement mondial de la banque Mondiale).

En réalité, le gouvernement mendie des aides d'urgence ou d'allègements de dette reçus en échange des réformes contre-productives du FMI et de la Banque Mondiale.

§ 2. Annulation de la dette et réduction de la pauvreté

L'autre effet contre-productif est la compensation entre les annulations et les baisses du service de la dette et les nouveaux flux de financement du développement.

La baisse du stock de la dette et la réduction du service de la dette ne signifient pas argent frais pour les PPTE car celui qui paie ses dettes s'enrichit, qui demande l'annulation de ses dettes reste pauvre et continue à l'être sous le contrôle de ses créanciers.

Le paiement de dettes est signe d'efforts financiers et économiques alors que l'annulation d'une dette ou d'une partie de la dette est de la part du créancier, c'est-à-dire que le pays débiteur reste passif et dépendant.

En outre, l' IPPTE, même complétée par l'IADM, n'est pas une panacée même si la dette extérieure est intégralement annulée.

En réalité, Madagascar a constamment besoin d'une aide extérieure concessionnelle importante puisque, depuis de nombreuses années, l'aide qu'il reçoit dépasse largement les paiements effectués au titre du service de la dette.

La pauvreté est structurelle à Madagascar, l'amélioration du déficit budgétaire est principalement due à une réduction planifiée des dépenses publiques en 2005 soit 21% du PIB contre 26% en 2004. Pour le couvrir, l'Etat a eu recours au financement extérieur pour un montant de 159MEuros : prêts projets de 120MEuros, financement exceptionnel de la banque Mondiale de 65MEuros, allègement de la dette de 45MEuros…et à seulement 21MEuros sur le marché intérieur (Fiche de synthèse sur la situation économique et financière de Madagascar en 2005 et 2006- MINEFI-DGTPE- Novembre 2006).

De ce fait, la situation reste la même : on annule une partie de la dette mais on contracte de l'autre côté un montant qui dépasse largement la somme allégée, ce qui fait que les allègements de la dette n'améliorent pas de façon définitive la pauvreté, ils n'ont que des effets provisoires sur l'économie.

Concernant la chute du stock de dettes extérieures, elle peut être contrebalancée par une augmentation de l'endettement intérieur (BTA ou bon de trésor par adjudication) dans la mesure où le gouvernement n'arrive pas à maîtriser ses besoins de financement et de trésorerie.
Pour mieux juger l'efficience de l'IPPTE, dans le cas de Madagascar, il y a lieu de consolider les dettes publiques extérieures et intérieures.

§ 3. Limites des aides

A long terme, l'aide au développement est profitable aux produits des donateurs car, elle stimule la croissance économique et les importations tout en imposant aux pays bénéficiaires des politiques davantage orientées vers l'extérieur.

Ces effets indirects ont constitué une raison importante de lier l'aide économique à la croissance des échanges.

Les effets peuvent être les mêmes si les politiques d'aide réussissent à introduire des modes occidentaux de consommation dans les pays en voie de développement, même dans le cas où l'aide n'est pas littéralement liée.

En contrepartie des aides extérieures, le mode de consommation introduit à Madagascar nuit au développement du commerce intérieur. C'est une manière de détruire le marché des produits locaux car les produits venant de l'extérieur viennent les concurrencer, diminue les recettes, décourage les producteurs nationaux, nuit à la croissance, aggrave la pauvreté.

Les affectations de l'aide bilatérale sont en grande partie effectuées au profit des intérêts économiques et des sécurités des donateurs.

L'aide liée à la croissance des échanges nuit à la croissance économique dans la mesure où elle aboutit à la détérioration des termes de l'échange. Madagascar devient par conséquent le lieu d'enrichissement des pays donateurs ; les échanges ne profitent plus, à l'économie malgache car les avantages comparatifs pour son développement ne lui reviennent plus. Ce qui fait que les aides extérieures sont des moyens d'appauvrissement utilisés pays les pays riches pour combler leur manque en matières premières et utiliser les pauvres comme source de débouchés préalables, par exemple, l'introduction des modes de consommations occidentales et l'exploitation des ressources naturelles dans ces pays.

Par ailleurs, certaines aides sont liées à un pouvoir de contrôle sur l'activité, ce qui peut engendrer jusqu'à une certaine perte de souveraineté. Par exemple le MCA Madagascar et les pôles intégrés de croissance sur l'énergie.

Les allègements de dette et les aides ne réduisent en rien la pauvreté. Les bailleurs contrôlent tout, Madagascar devient l'exécuteur des ordres. Non seulement les allègements deviennent l'outil de pérennisation de l'économie extérieure mais ils entravent le développement du pays. L'économie mondiale a besoin de moindre coût pour son essor et développement.

Conclusion du chapitre 2

Grâce aux allègements de la dette, la trésorerie du gouvernement malgache est soulagée d'un fardeau, un gain qui se répercute immédiatement sur le budget. Ce soulagement de dette fait partie intégrante de la lutte contre la pauvreté. Mais on envisage pour Madagascar de s'endetter ultérieurement : les effets pervers des cyclones, les variations des cours des matières premières, l'incapacité de l'épargne nationale à couvrir les besoins nationaux, la manipulation des allègements et des aides au profit des bailleurs condamnent Madagascar à s'endetter sous réserve des respects des règles universellement reconnues.

D'une manière générale, derrière le financement officiel du développement se cache un mécanisme de recolonisation économique : les dons, les aides, les allègements de dette…à taux avantageux qu'offrent généreusement les pays riches et organisations multilatérales servent à refinancer une dette impayable, éviter les défauts de paiement, développer le commerce international, etc.…

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

La pauvreté est la cause principale de l'endettement de Madagascar. Elle est structurelle et l'économie malgache manque de ressources financières énormes, ce qui a induit son surendettement. Heureusement, Madagascar a pu bénéficier des allègements de ses dettes après l'atteinte du point d'achèvement pour que le niveau de la dette ne nuit pas à la croissance. Un soulagement conséquent d'une partie de la dette n'est que temporairement conjoncturel. La pauvreté structurelle de Madagascar ne lui permet pas de se deconnecter des financements extérieurs. L'économie malgache vit aux dépens de l'extérieur.

Malgré les avantages escomptés des allègements de dette, on remarque qu'ils profitent surtout aux bailleurs. C'est une nouvelle forme de moyens de développement et de croissance économique des pays industrialisés vu que les pays pauvres comme Madagascar sont souvent riches en ressources naturelles et pauvres en ressources financières. C'est dans ce cadre que les bailleurs profitent de la situation en les aidant et en contrepartie gagnent des avantages commerciaux, économiques…La dette est devenue la cause de la pauvreté pour Madagascar.

CONCLUSION

L'endettement extérieur est une source de financement qui peut avoir des effets positifs sur la croissance et le développement économique.

Mais lorsque la dette devient insoutenable, le pays court le danger de cercle vicieux qui veut que l'obligation de servir la dette vient aggraver le sort des pays pauvres et devient un obstacle majeur à la croissance, en rendant la dette encore moins soutenable.

Pour Madagascar, la fragilité de l'économie et son incapacité de remboursement sont manifestes. La grande leçon de l'endettement de Madagascar est sa dépendance au financement extérieur. Le financement international a influencé profondément l'économie du pays, bien au-delà du simple engagement à respecter les échéances du service de la dette.

La communauté internationale a reconnu l'étendue et la gravité de ce problème et a commencé à adresser d'une manière concertée et systématique par le biais des initiatives d'allègement de dette. Néanmoins, plusieurs problèmes sérieux persistent avant que des progrès remarquables dans la gestion de la dette des pays PPTE et peuvent être apportés.

Les allègements de dette ont des limites. En tant qu'allègements de dette, ils doivent profiter à ceux qui en bénéficient, mais le fait est le contraire : les fournisseurs de capitaux et de fonds profitent de la situation. L'économie mondiale a besoin de main-d'œuvre et de matières premières bon marché et de placer sa main d'œuvre et ses produits élaborés.

Les financements extérieurs ont financé des projets de développement surdimensionnés ou inadaptés aux vrais besoins de la population

Puisque la dette est liée au commerce, la demande a été atrophiée par les dévaluations successives destinées à maintenir artificiellement les cours de matières premières en monnaie locale et à en pérenniser la production à tout prix. Elles ont complètement déstructuré le rapport entre salaire et le coût de la vie dans le reste l'économie. L'économie malgache, au lieu de se développer dans un « cercle vertueux » de croissance, se trouve enfermée dans une spirale dépressive et un « cercle vicieux » qui se rétrécit sur son centre.

Une dévaluation qui génère une inflation importée ponctionne substantiellement et de manière instantanée le pouvoir d'achat des ménages. La domination de l'extérieur sur le plan commercial tue les entreprises locales et empêche toute création de nouvelles entreprises, donc de nouveaux emplois, engendre même des licenciements de personnels, entraîne la contraction complémentaire de la demande par la diminution des pouvoirs d'achat. Les effets cumulés de ces phénomènes provoquent la chute des recettes fiscales de l'Etat. L'accentuation de tout cet enchaînement de baisses ira jusqu'à casser l'appareil productif.

Ainsi, le cycle de pauvreté se reproduit indéfiniment avec l'insécurité et la corruption généralisée. C'est finalement la population qui survit au jour le jour. La précarité augmente mécaniquement, les revenus

des ménages ne leur permettent plus, du jour au lendemain, de s'alimenter suffisamment, et encore moins de se soigner en cas de maladie et de se former et éduquer sa progéniture.

L'endettement est devenu un moyen commercial et de sécurité pour les pays bailleurs. La pauvreté est induite par la manipulation du sort des pays pauvres : la dévaluation, la détérioration des termes de l'échange, la réduction du pouvoir d'achat des ménages qui ne sont que les conséquences de la dette.

La pauvreté structurelle est tout simplement due à l'effet combiné de la dette et le pillage financier, économique et social.

Si on veut réellement améliorer la situation de la population malgache, il faut en finir avec les politiques de pillage et le néo-colonialisme des pays bailleurs de fonds. Selon Victor Hugo : « Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée ». Il faut aller au-delà du possible pour sortir de la pauvreté, mais comment et par quel moyen, est-ce qu'un pays comme Madagascar peut se passer des financements extérieurs ?

Annexes

Annexe1 : *Rapport 2006 de la CNUCED sur les Pays Moins Avancés*

Le faible développement des pays les moins avancés					
	Espérance de vie à la naissance en années	Taux d'alphabétisation des adultes en % des 15 ans et plus	Taux brut de scolarisation des moins de 24 ans en %	PIB par habitant en dollars	Indicateur de développement humain
Ensemble des PMA	52,4	63,7	45	1 350	0,464
Guinée équatoriale	42,8	87,0	58	2 510	0,653
Cambodge	56,5	73,6	60	2 423	0,583
Congo	52,3	nc	52	978	0,520
Madagascar	55,6	70,7	57	857	0,516
Ouganda	48,4	66,8	66	1 478	0,502
Togo	54,5	53,2	55	1 536	0,495
Djibouti	52,9	nc	24	1 993	0,494
Mauritanie	53,1	51,2	46	1 940	0,486
Sénégal	56,0	39,3	38	1 713	0,460
Rwanda	43,4	nc	55	1 154	0,448
Bénin	54,3	34,7	49	1 091	0,428
Burkina Faso	44,8	nc	37	722	0,349
Mali	48,1	19,0	35	998	0,338
Niger	44,6	28,7	21	779	0,311

Source : Rapport mondial sur le développement 2006 du PNUD. Année des données : 2004

Annexe 2 : *MADAGASCAR, indicateurs sociaux*

Indicateurs de pauvreté	1993	1997	1999	2001	2002
Indice pauvreté nationale (%)	70	73	71	70	81
Indice de pauvreté rurale (%)	74,5	76	77	77	86
Indice de pauvreté urbaine (%)	50	63	52	44	62
Taux de scolarisation nette en éco le primaire (%)	48	63	64	67	70
Taux de redoublement dans les écoles primaires rurales (%)	n.d	n.d	28	37	38
Taux de consultation prénatales (%)	78	77	69	63	n.d
Taux de vaccination (%)	43	36	38	36	36
Taux de connexion à l'électricité (%)	9	12	14	15	19
Taux de connexion à l'eau (%)	17	19	22,5	21	27
Taux de connexion à l'assainissement (%)	35	33	45	52	55

Source : Agence française de développement- conseil de surveillance du 16 Décembre 2004

Annexe 3 : *Balance des paiements, 2003-2007 (Banque centrale de Madagascar)*

	2003	2004	2005	2006	2007
				Provisoire	Prévision
Compte financier	169.3	141.9	174.5	-1208.3	248.5
Investissement direct	68.1	35.7	58	60	81.3
Dont : recettes des privatisations	0	0	0	60	0
Investissements de portefeuille	0	0	0	0	0
Autres	101.2	106.2	116.5	-1268.3	167.2
Gouvernements	67.6	135.9	119.6	-1258.3	167.2
Tirages publics dont :	148	204.1	179.8	215.9	189.3
Tirages projets	110.7	153.4	125.9	163.5	151.9
Aide budgétaire	37.3	50.7	53.9	52.4	37.4
Dont : CAS II et CSRP	0	0	0	0	0
Dont : autres tirages	0	0	0	0	0
Amortissements	-80.4	-68.2	-60.2	-1474.2	-22.1
Secteur privé	0	0	0	0	0
Tirages	0	0	0	0	0
Amortissements	0	0	0	0	0
Banques net	33.6	-29.7	-3.1	-10	0
Autres	-65.5	30.5	12.3	0	0
Balance globale	-26.9	-26.4	-59.5	129.4	-2.1
Financement	26.9	26.4	59.5	-126.2	-33
Avoirs extérieurs net (augmentation-)	-11.9	-18.4	25.3	-140.8	-33.1
FMI	5.8	29.3	3.1	-129.5	0
Tirages (FASR/FRPC)	11.4	34.9	11.3	0	0
Remboursements (FAS/FASR/FRPC)	-5.6	-5.6	-8.2	-129.5	0
Autres avoirs nets(augmentation-)	-17.7	-47.7	22.2	-11.3	-33.1
Variat.nette des arriérés	-9.5	0	0	0	0
Accumulation d'arriérés	0	0	0	0	0
Remboursement d'arriérés	-9.5	0	0	0	0
Rééchelonnement d'arriérés	0	0	0	0	0
Allègement et annulation de dettes	48.3	44.8	34.2	14.6	0.1

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BOLA Alain Konso - -2004-2005- Université de Kinshasa) : Mémoire de fin d'étude sur « Les effets de la dette extérieure sur la croissance et les investissements dans les PPTE ».
- ELLIS Stephen -1995 : « L'Afrique maintenant »- Edition KARTHALA- Collection dirigée par Jean Copans- Hommes et sociétés.
- TRAORE Sidiki -10ème promotion PTCI : « Analyse des déterminants de l'endettement public des pays en développement ».

Articles

- ANDRIANAMBININA Alphonse – 02/08/07 : « Niveau d'endettement de Madagascar » in Madagascar Tribune- Journal on line.
- Agence française de développement- Conseil de surveillance de 16 décembre 2004- République de Madagascar : « proposition de résolution ».
- Ambassade de France à tananarive-2007- « Service de coopération et d'action culturelle».
- Assemblée Nationale- Constitution du 04 octobre 1958- Douzième législature- Juin 2005- « Proposition de résolution ».
- Merckaert Jean - Juin 2006-chargé de programme de financement du développement, CCFD et coordinateur de la Plate- forme- Dette et développement : « la notion de dette odieuse ou illégitime »- Etude HCCI.
- Mission économique de Tananarive-2006-« Situation économique et financière de Madagascar en 2005 et 2006 »-MINEFI-DGTPE.

Rapports et textes

- Banque centrale de Madagascar- « Bulletin d'information de la statistique ».
- Banque mondiale- « Le conseil d'administration de la Banque mondiale sur le CAS pour 2007-2011 » Communiqué de presse.
- IMaTeP- Septembre 2006 : « Séminaire de la dette ».
- « Journée africaine de la statistique 2005 »- Direction générale de l'économie.
- PNUD- Rapport 2005 : « Objectif du Millénaire pour le Développement ».
- Rapport INSTAT 1994.
- Rapport INSTAT 2006.
- Rapport annuel 2006- banque centrale de Madagascar : « L'évolution économique et financière en 2006 ».

- Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés- Mai 2001- Bruxelles : « Déclaration de SEM. RANDRINAMBININA Alphonse »- Ministère du commerce et de la consommation, chef de la délégation malgache.

Internet

- www.echoscapricorne.org:
  -2005 : « La dette ».
- www.google.fr:
  - « Dette et pauvreté ».
  - DMD : « Annulation de la dette réalité, illusion ou arnaque ».
  - « Document cadre de partenariat- France- Madagascar » (2006-2010).
  - Fiche technique-2007-« Allègements de dette au titre de l'IPPTE ».
  - « L'annulation de la dette publique malgache ».
  - La gazette de la grande île : « Endette-toi et la ciel t'aidera ! »
  - L'express de Madagascar : « Le flou entretenu sur la dette ».
  - Les nouvelles : « s'endetter encore, oui mais…Opinion nuancée sur les dettes de Madagascar ».
  - La gazette de la grande Ile : « service de la dette, effets négatifs sur l'investissement public ».
  - Le Club de Paris réduit la dette de Madagascar au titre de l'IPPTE renforcée-2004-communiqué de presse.
  - Midi Madagascar : « dettes- Le CDE apporte des éclaircissements ».
  - Madagascar- Crise politique ; Problèmes économiques- Echanges, dette et développement.
  - « Problèmes économiques : échanges, dette et développement, un bilan de l'IPPTE ».
  - Patillo Cathérine, Poirson Hélène et Rucci Luca - 2002 : « Dette extérieure et croissance ».
  - RFI : « Dette et pauvreté : il faut aller plus vite, disent les africains ».
  - ZACHARIE Arnaud: « Pays moins avancés ou pays appauvris ? »

TABLE DES MATIERES

Remerciements
Listes des tableaux
Listes des graphiques
Listes des annexes
Listes des acronymes
Sommaire
Résumé analytique……1
INTRODUCTION……2
PARTIE I : DEFINITIONS ET THEORIES DE LA DETTE ET DE LA PAUVRETE…….5
Chapitre I : Définitions de la dette extérieure et de la pauvreté……...6
Section 1: Dette extérieure ……..6
§ 1. Types de dette……...7
1.1 La dette publique…….....7
1.2 La dette privée…….....7
1.3 La dette bilatérale……...7
1.4 La dette multilatérale……..7
1.5 La dette odieuse……..7
§ 2. Obligations de la dette……...8
2.1 Le service de la dette……..8
2.2 L'encours de la dette……...8
2.3 L'encours réel…….8
2.4 La valeur actuelle nette……...8
2.5 Les créanciers……..8
§ 3. Gestion de la dette…….....9
3.1 Le rôle de la dette……....9
3.2 La nécessité d'une bonne gestion de la dette……10
3.3 Les indicateurs d'endettement et de viabilité……11
§ 4. Restructuration de la dette……....12
4.1 Le rééchelonnement……..12
4.2 La remise……...13
4.3 Le refinancement……...13

4.4 Le rachat……13
4.5 La conversion……13
§ 5. Allègements de la dette……14
5.1 L'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés……14
5.2 L'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale……...15
Section 2 : Pauvreté……16
§ 1. Seuil de pauvreté……..16
§ 2. Pauvreté dans les pays en développement……...16
Chapitre II : Théories de la dette……19
Section 1 :Théories économiques……19
§ 1. Conception keynésienne de l'endettement……...19
§ 2. Approches alternatives à la théorie keynésienne face à l'endettement…….20
§ 3. Conception classique de l'endettement……20
§ 4. Conception de l'école des anticipations rationnelles face à l'endettement……...21
§ 5. Approche de la nouvelle théorie de la détermination du niveau général de prix face à l'endettement public…….……21
Section 2 : Mobiles de l'endettement extérieur……...22
§ 1. Financement d l'investissement……....22
§ 2. Lissage des fluctuations de la consommation……...23
§ 3. Evitement des ajustements……...24
Section 3 : Théories sur le problème du surendettement extérieur…….……24
§ 1. Enseignements de la théorie…….....25
§ 2. Lien entre dette et croissance……...27
PARTIE II : APPORTS DE L'ENDETTEMNT EXTERIEUR A LA PAUVRETE A MADAGASCAR……31
Chapitre I : Les actualités de la pauvreté et de la dette publique malgache……...32
Section 1 : Pauvreté à Madagascar……..……...32
§ 1. Seuil de pauvreté……... .32
§ 2. Evolution de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté à Madagascar…….33
§ 3. Aspects de la pauvreté…….....34
3.1 La structure du PIB…….....34
3.2 La faiblesse de l'épargne…….....37
3.3 Le faible niveau de scolarisation…….....38
3.4 La faiblesse de la situation sanitaire…….....40

3.5 La taille des ménages……41
Section 2 : Dette de Madagascar…….....42
§ 1. Origine de la dette de Madagascar…….....42
§ 2. Développement de la dette à Madagascar…….....43
Section 3 : Initiatives d'allègement de la dette…….....45
§ 1. Initiatives envers les pays Pauvres Très Endettés……..……45
§ 2. Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale……...46
Chapitre II : Portées et limites des allègements de la dette de Madagascar……..…....49
Section 1 : Portées de la dette……49
§ 1. Situation avant allègement…….…....49
§ 2. Situation après allègement…….....50
§ 3. recettes publiques……...51
§ 4. Dépenses publiques……53
Section 2 : Limites…….55
§ 1. Conditionnalités des annulations de dette…….....55
§ 2. Annulation de la dette et réduction de la pauvreté…….……56
§ 3. Limites des aides……57
CONCLUSION…….60
Annexes
Bibliographie
Table des matières

Nom : RASOANIRINA
Prénoms : Andoniaina Sandriana
Titre : IMPACTS DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR SUR LA PAUVRETE A MADAGASCAR
Pagination : 59
Graphiques : 3
Tableaux : 19

Résumé

Le développement implique de mettre en place tous les ingrédients nécessaires à la croissance, et en particulier des programmes économiques et sociaux équilibrés.
La lutte contre la pauvreté consiste à faire en sorte que tous les habitants aient une chance d'améliorer leurs conditions d'existence et celles de leurs enfants. L'endettement, pour Madagascar, a été un ingrédient utile mais insuffisant.
Il peut à la fois induire croissance et remettre en question l'avenir du pays. Les atouts comme la population jeune, richesse en ressources naturelles…sont aussi des ingrédients disponibles pour construire le développement.

L'endettement est l'essence pour faire tourner le moteur de l'économie et l'instrument nécessaire et indispensable pour l'exploitation des richesses à travers les investissements en matière de différents projets de développement, les investissements en ressources humaines, le développement du secteur privé, les réformes économiques…

Mots clés : Endettement, dette publique, insoutenabilité, pauvreté, développement, croissance économique.

Nom de l'encadreur : Madame RAPARSON Emilienne
Adresse de l'auteur : Lot II E 81 TPF Tsarahonenana
Contact : 0331257813